



Axé sur le long terme

FORAGE
ORBIT  **GARANT**
DRILLING

Profil de la société

Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD),

dont le siège social est à Val-d'Or au Québec, est l'une des plus grandes entreprises de forage du Canada, offrant des services de forage minier souterrain et de surface au Canada et à l'échelle internationale au moyen de ses 214 appareils de forage et approximativement 650 employés. Orbit Garant fournit des services aux grandes entreprises minières ainsi qu'aux entreprises minières intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration, de la mise en valeur et de la production minière. La société fournit également des services de forage géotechnique aux sociétés d'exploration de mines et de minéraux, aux cabinets d'ingénieurs et de consultants en environnement, ainsi qu'aux agences du gouvernement. Soudure Royale, une filiale d'Orbit Garant, fabrique des appareils de forage sur mesure pour des projets de forage conventionnels et spécialisés.

Opérations sur ~ 23 sites de forage

- Canada, États-Unis, Mexique, Amérique du sud, Afrique de l'ouest
- Présence dominante au Québec
- Présence croissante en Ontario, dans l'est du Canada et au Nunavut
- Importance accrue accordée aux opportunités d'affaire à l'international

Notre mission

Fournir des services de forage minier et géotechnique et des produits de pointe pour nos clients du Canada et du monde entier. Maintenir les compétences, l'innovation et les capacités requises pour répondre aux besoins changeants de nos clients.

Notre vision

Devenir le point de référence pour la meilleure entreprise de la catégorie au sein du secteur du forage minier, pour nos employés, nos clients, nos investisseurs et nos partenaires d'affaires.

Nos valeurs

Le travail d'équipe : établir les priorités et faciliter le transfert de connaissances et de compétences afin de maximiser les contributions de chacun à la réussite de chaque projet.

Le respect : établir et maintenir des relations entre nos employés, nos clients et nos partenaires d'affaires basées sur la transparence, l'honnêteté, l'intégrité, la confiance et la sensibilisation.

La santé et la sécurité : s'assurer que nos employés bénéficient d'un environnement de travail approprié et sûr, grâce à des programmes de formation préventifs et à une gestion efficace des risques.

La qualité : proposer des services et des produits adaptés, qui conviennent aux besoins de nos clients, conformément aux normes industrielles les plus rigoureuses.

L'innovation : élaborer de nouvelles méthodes et de nouvelles technologies afin de rester un chef de file du secteur des services et des produits de forage.



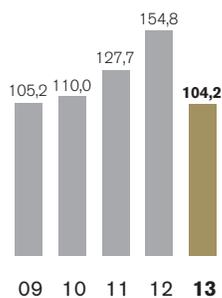
Table des matières

1	2013 Résumé financier	12	Rapport de gestion
2	Message du président du conseil d'administration	35	Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
3	Message du président et chef de la direction	36	Rapport de l'auditeur indépendant
4	Innovation : solutions de contrôle et de surveillance informatisées	37	États financiers consolidés
6	Intégration verticale : capacité de fabrication	41	Notes complémentaires aux états financiers consolidés
8	Main-d'œuvre qualifiée : une main-d'œuvre compétente et fiable	63	Directeurs et officiers
10	Dans nos communautés : Responsabilité sociale de l'entreprise	64	Renseignements à l'intention des actionnaires

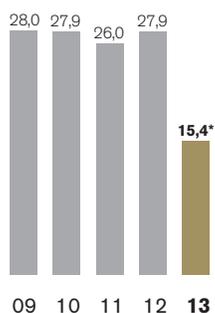
Résumé financier

(exercices financiers terminés le 30 juin)

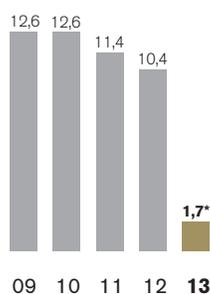
Revenus (en millions)



BAIIA (en millions)



Bénéfice net (en millions)

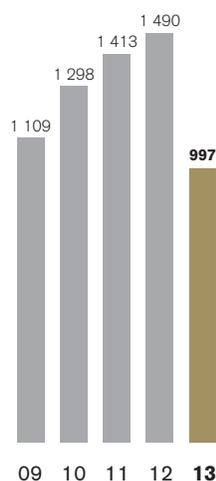


* À l'exclusion des charges pour dépréciation d'actifs reconnues pendant le quatrième trimestre.

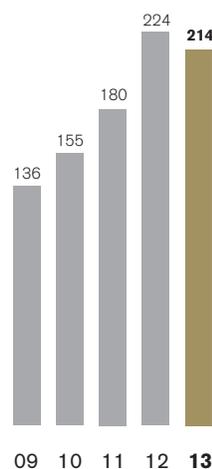
Sommaire de l'exploitation pour 2013

- Approximativement 1 million de mètres forés
- Ouverture d'un nouveau bureau régional à Thunder Bay pour soutenir le développement commercial dans le nord-ouest de l'Ontario
- Parc de 214 appareils de forage à la fin de l'exercice financier
- Dépenses en investissement de 9,3 millions de dollars

Mètres Forés (en milliers)



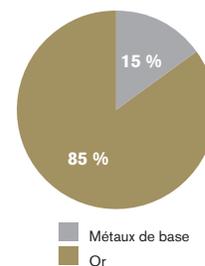
Nombre de foreuses



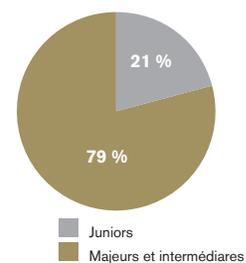
Répartition des revenus de 2013

(exercice financier terminé le 30 juin 2013)

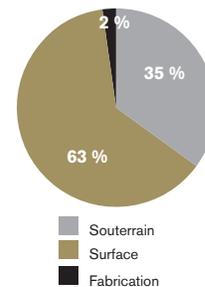
Ressources



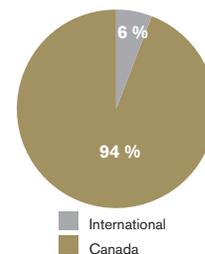
Clients



Forage



Régions



Message du président du conseil d'administration

Guthrie J. Stewart



Président du conseil d'administration

Cette année a constitué un rappel que le secteur minier est cyclique. Après cinq années solides de croissance des revenus et d'expansion des activités, Orbit Garant doit s'ajuster aux réalités du marché actuel qui se traduisent par une baisse de la demande pour les services de forage.

En même temps, nous sommes convaincus que les conditions difficiles sur le marché sont également accompagnées de possibilités – la possibilité pour Orbit de continuer à se faire remarquer de ses clients, par la qualité et l'efficacité de ses services, et de tirer parti de nouvelles occasions et de la faiblesse potentielle des autres pour émerger encore plus forte dans le prochain cycle de croissance.

L'ensemble des sociétés minières ont révisé leurs programmes de forage. Comme l'accès au financement reste difficile pour les petites sociétés minières, les nouvelles activités d'exploration ont connu une baisse importante. En même temps, les sociétés minières de grande et de moyenne importance ont réduit ou ont reporté leurs programmes de forage et de mise en valeur pour tenter de gérer leurs coûts. Malgré cela, avec la baisse des ressources minérales, l'orientation finira par retourner vers la découverte de nouveaux gisements de minéraux ou vers l'expansion des découvertes existantes : ce n'est qu'une question de temps et nous sommes déterminés à être prêts lorsque le moment arrivera. C'est la nature d'un secteur cyclique, dans lequel la clé de la réussite est la capacité de gérer le cycle et de se mettre en bonne position pour la prochaine reprise. Le rendement d'Orbit Garant au cours de la dernière année constitue la preuve de sa capacité à s'adapter et à rester axée sur sa stratégie d'excellence opérationnelle et sur le maintien de sa capacité d'appliquer des initiatives de croissance.

Notre équipe de haute direction, dirigée par Éric Alexandre, notre président et chef de la direction, a relevé admirablement les défis de l'an dernier en agissant avec rapidité et détermination pour limiter les coûts tout en maintenant l'accent sur les besoins des clients et nos objectifs à long terme. Parce qu'Orbit Garant est fière de sa culture et du talent de ses employés, les décisions les plus difficiles ont eu trait à la nécessité de s'adapter aux conditions du marché en réduisant considérablement nos effectifs, passant de 950 employés à la fin de l'exercice 2012 à 650 à la fin de l'exercice 2013. Nous apprécions particulièrement les efforts faits par tous nos employés compétents et dévoués pendant cette période difficile. Il n'est jamais facile de s'adapter au ralentissement de la demande, mais les employés d'Orbit ont relevé le défi et ont continué à fournir un rendement toujours plus élevé pour les clients, grâce à nos systèmes d'information et à notre technologie de forage dernier cri. Tout en réduisant les coûts administratifs, la direction a également comprimé les dépenses en investissement et a remboursé des dettes, ce qui lui a permis de renforcer son bilan à ce moment critique. Tout cela fait qu'en dépit de la baisse de revenus, nous pouvons affirmer avec fierté que la situation financière de la société reste solide.

Cette année s'est avérée difficile, mais Orbit Garant reste solide et sur la bonne voie. La direction et toute l'équipe d'Orbit Garant ont maintenu leur attention sur la réussite à court et à long terme. La direction bénéficie pleinement de l'appui de notre conseil d'administration chevronné, actif et dévoué : je remercie mes collègues administrateurs, à savoir Pierre Alexandre, Patrick Godin, William Gula, Jean-Yves Laliberté et Edmund Stuart, qui ont tous fourni des conseils et du soutien pendant cette période d'adaptation importante.

Bien que les conditions du marché resteront difficiles à court terme, comme je l'ai déjà dit, nous estimons que la société est en excellente position pour répondre aux demandes des clients et aux possibilités de croissance lorsque les conditions du marché s'amélioreront. Nous sommes très soucieux de nous positionner le mieux possible pour tirer parti de nos compétences et de notre technologie lorsque la demande reprendra. Ainsi, nous pourrons fournir une valeur à long terme à nos clients et à vous, nos actionnaires.

Au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe, nous vous remercions pour le soutien que vous nous donnez et pour partager notre confiance envers l'avenir.

Au nom du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink that reads "Guthrie J. Stewart".

Guthrie J. Stewart

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Message du président et chef de la direction

Eric Alexandre



Président et chef de la direction

Tout en faisant face aux défis présentés par un ralentissement général des activités du secteur du forage minier tout au long de l'exercice 2013, nous n'avons jamais perdu de vue les objectifs et les opportunités à long terme pour Orbit Garant. Même avec la réduction considérable des activités de forage de nos clients et la baisse de nos revenus, nous avons assuré la gestion active d'Orbit Garant pour limiter les coûts, protéger nos capacités de bases et assurer notre flexibilité financière. Nous avons réduit nos effectifs, nous avons coupé dans nos dépenses d'exploitation, nous avons remboursé des dettes et nous avons diminué notre budget de dépenses en investissement pour l'exercice 2014. Grâce à notre gestion disciplinée, nous avons protégé nos atouts essentiels et nous avons conservé nos employés les plus qualifiés, ce qui nous permettra de répondre rapidement aux exigences de nos clients lorsque les conditions du secteur s'amélioreront. La réduction de notre endettement global nous met en meilleure position pour appliquer les stratégies mises en place pour soutenir et faire avancer notre situation en tant que l'une des plus importantes sociétés de forage minier au Canada.

En mettant l'accent sur le long terme, nous avons précisé notre orientation stratégique et nous avons ciblé deux stratégies commerciales clés, appuyées par des initiatives clés. Les voici :

Le soutien de notre avantage concurrentiel en mettant l'accent sur nos compétences diversifiées en forage minier, l'innovation technologique, la capacité de fabrication, le personnel hautement qualifié et des normes reconnues en matière de santé et de sécurité.

- en fournissant des services de forage conventionnel, spécialisé et géotechnique;
- en fabriquant des appareils de forage et des équipements sur mesure répondant aux besoins de nos clients;
- en maintenant un engagement solide envers la recherche et le développement ainsi que les techniques de forage avancées;
- en fournissant des cours de formation au personnel afin d'améliorer constamment les compétences et la productivité et pour assurer la disponibilité de personnel hautement qualifié; et
- en maintenant des normes de sécurité supérieures dans l'environnement de travail et en encourageant la protection de l'environnement.

L'expansion dans des marchés attrayants grâce à des acquisitions stratégiques, des investissements, des partenariats et des relations avec la clientèle.

- en se concentrant sur les grandes sociétés minières, ainsi que sur les sociétés minières et d'exploration intermédiaires en bonne santé financière opérant dans des territoires stables;
- en établissant et en maintenant des relations à long terme avec nos clients;
- en effectuant la vente croisée de produits et de services;
- en étendant nos activités dans des régions stratégiques; et
- en évaluant les acquisitions stratégiques et d'autres occasions d'améliorer la valeur offerte à nos intervenants.

Nous continuerons de soutenir chacune de ces initiatives, qui constituent les principes de base de nos activités et les clés de notre croissance à long terme. L'une de nos initiatives les plus passionnantes est représentée par nos technologies informatisées de surveillance et de contrôle. Nos appareils de forage informatisés continuent d'offrir un bon rendement sur le terrain, procurent des économies de coûts et permettent d'augmenter la productivité des foreurs. Nous maintenons notre ferme engagement envers cette nouvelle technologie et nous avons hâte de la déployer à plus d'endroits, lorsque la demande du marché reprendra.

Pour optimiser davantage notre croissance à long terme, nous avons besoin d'une plus grande exposition sur les marchés internationaux pour utiliser à meilleur escient notre capacité et nos compétences, ainsi que pour devenir plus visibles dans l'industrie du forage minier. À cette fin, nous continuons à explorer des occasions internationales d'expansion. Nous bénéficions de relations à long terme solides avec plusieurs sociétés minières de grande et de moyenne importance, qui ont des activités au Canada. Nous nous efforçons d'étendre ces relations afin de devenir également la société de forage privilégiée pour les projets internationaux de ces clients.

Bien que les conditions du marché resteront probablement difficiles à court terme, nous sommes convaincus que la demande globale pour les métaux, en combinaison avec l'épuisement des ressources, finira par générer un retour à la tendance de croissance historique à long terme dans le secteur de l'exploration et du développement des minéraux. Nous sommes en bonne position pour saisir les occasions de création de valeur qui se présenteront à nous.

Je remercie tous nos employés, notre conseil d'administration et vous, nos actionnaires, de partager notre vision à long terme pour Orbit Garant et de nous aider à la concrétiser.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Alexandre'.

Eric Alexandre

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Innovation

SOLUTIONS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE INFORMATISÉS



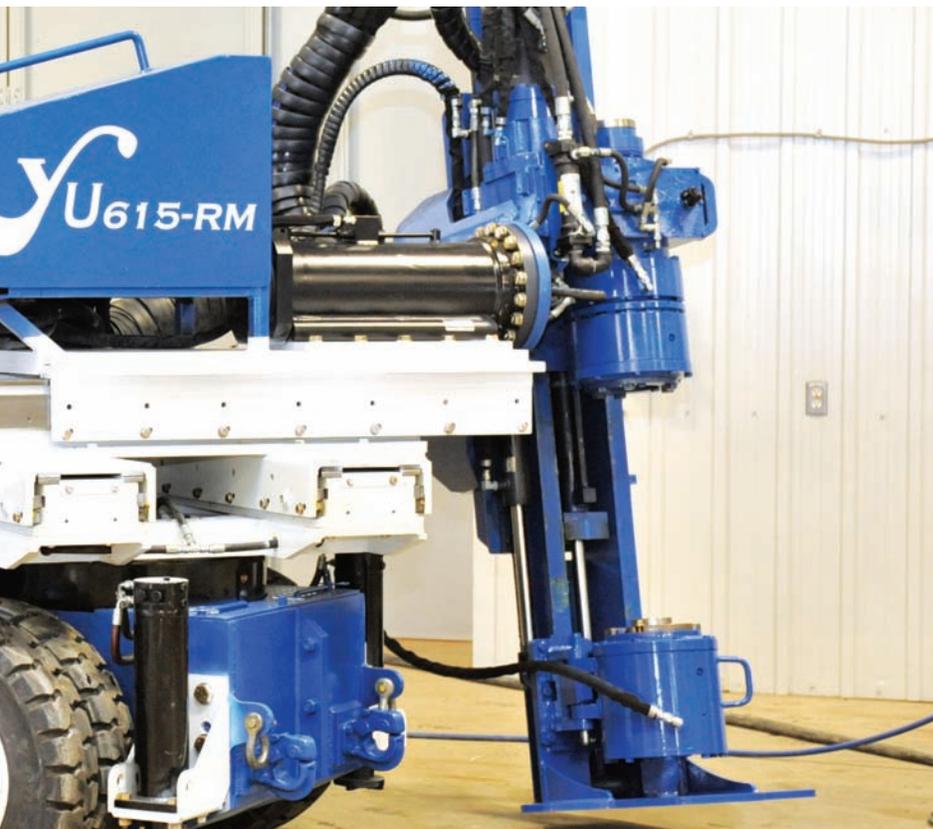
Notre succès repose sur les résultats que nous livrons à nos clients, et l'innovation en matière de technologie et de processus de forage transforme notre secteur, fournissant de nouveaux outils qui ajoutent de nouveaux niveaux de valeur. Il s'ensuit que le leadership à long terme dans notre domaine, à chaque étape du cycle, nécessite un leadership dans le domaine de l'innovation. Depuis la fondation d'Orbit Garant, nous avons fait de la recherche et du développement une priorité afin d'appuyer notre objectif d'innovation continue.

Les découvertes extraordinaires réalisées au cours des dernières années nous ont permis de fournir de nouveaux niveaux de service. Surtout, nos appareils de forage, dotés d'une technologie informatisée de surveillance et de contrôle, ont un grand potentiel. Grâce à cette technologie, nos clients peuvent, en temps réel, surveiller nos progrès, voir les carottes et accéder sur demande à des rapports de rendement détaillés, le tout sur Internet. D'un point de vue de l'exploitation, l'exactitude et l'uniformité des résultats s'améliorent, permettant ainsi à nos foreurs chevronnés d'augmenter considérablement leur productivité, tandis que les foreurs moins chevronnés peuvent progresser plus rapidement sur la courbe d'apprentissage

que s'ils apprenaient sur des appareils de forage conventionnels. Lors des déploiements effectués jusqu'à aujourd'hui sur les projets des clients, nous avons augmenté la productivité de plus de 30 pour cent par rapport au forage conventionnel et nous avons réduit jusqu'à 50 pour cent la durée des programmes de forage de certains clients. Cette meilleure efficacité se traduit par une baisse considérable de la quantité de consommables utilisés et une augmentation de la durée de vie des composants des appareils de forage. Chacun de ces facteurs contribue à une meilleure valeur pour les clients, un meilleur rendement opérationnel et un meilleur avantage concurrentiel.

À la fin de l'exercice 2013, 17 de nos foreuses étaient dotées de notre technologie informatisée de surveillance et de contrôle, et nous comptons bâtir notre parc d'appareils de forage informatisés régulièrement à long terme, tout en continuant à augmenter leurs capacités.

La technologie informatisée de surveillance et de contrôle n'est qu'une partie de l'histoire : chez Orbit Garant, nous avons adopté des approches innovantes avec tout l'équipement que nous développons et utilisons. Par exemple, notre équipe a également développé et fabriqué :



- des appareils de forage en surface mobiles munis d'une traction caoutchoutée, pour maximiser la mobilité tout en minimisant l'impact sur l'environnement;
- de gros appareils de forage en surface modulaires et héliportables, capables de forer jusqu'à des profondeurs de 3 000 mètres;
- des systèmes de recyclage et de filtration de l'eau pour le forage qui permettent une plus grande flexibilité sur les chantiers où l'eau disponible est limitée ou restreinte en raison de contrôles réglementaires; et
- des systèmes d'échange thermique pour le forage dans des climats froids, qui permettent le transfert de chaleur du moteur de forage aux systèmes de chauffage de l'abri du foreur.

Notre engagement envers l'innovation nous confère notre position de tête en tant que foreurs spécialisés, ce qui nous permet d'adapter les technologies selon différentes conditions.

Avec chaque percée, nous obtenons une gamme d'avantages : productivité améliorée, rendement du carburant, caractéristiques de sécurité, et impact réduit sur l'environnement.



La foreuse souterraine informatisée série 615 d'Orbit Garant nous permet de réaliser des gains de productivité importants, tout en réduisant le nombre de délais et en baissant le coût par mètre foré grâce à ce nouveau modèle. Nous apprécions la flexibilité accrue qu'elle nous procure lorsque nous planifions notre campagne de forage.

Jeannot Boutin
surintendant des services techniques,
Hecla Mining Company

Orbit Garant est devenue un nouveau point de référence pour l'évaluation de la santé et de la sécurité et des normes environnementales que doivent respecter les foreurs minéraux contractuels, tout en maintenant un niveau de productivité élevé.

Normand Dupras
géologue en chef,
Xstrata Zinc/Glencore



Intégration verticale

CAPACITÉ DE FABRICATION



Notre capacité de fabriquer des appareils de forage spécialisés et sur mesure qui répondent aux exigences spécifiques de nos clients nous confère un avantage concurrentiel important. Grâce à notre filiale de fabrication, Soudure Royale, nous sommes en mesure d'ajouter de la valeur pour nos clients en leur fournissant l'équipement idéal pour leurs besoins, tout en réduisant les coûts et en améliorant le délai d'exécution pour la livraison des foreuses et de l'équipement spécialisé. En fait, nous pouvons produire la majeure partie des foreuses sur mesure en deux à trois semaines, pour environ la moitié du coût facturé par un fournisseur externe. Et parce que nous intégrons la prestation de services au processus de conception et de fabrication, nous pouvons développer les équipements les mieux adaptés au terrain et à la logistique de n'importe quel projet.

En collaboration avec nos services d'ingénierie, nous effectuons la conception ou la modification d'équipement spécialisé, tel que les appareils de forage héliportables, tout en fabriquant et en fournissant d'autres équipements de soutien, tels que des systèmes de recyclage de l'eau, des systèmes de récupération de chaleur et des systèmes économes en combustible.

Nous fabriquons également des appareils de forage conventionnels pour des tiers, ce qui nous procure une source de revenus supplémentaire. De plus, à partir de notre usine de fabrication de Val-d'Or, nous pouvons fournir des services d'entretien complets pour nos appareils de forage, pour maintenir la qualité, la sécurité et la fiabilité du rendement.



Orbit Garant a effectué la conception et la fabrication de gros appareils de forage en surface modulaires et personnalisés pour nos projets Meliadine et Meadowbank au Nunavut. Ces appareils de forage fiables et extrêmement adaptables nous procurent la puissance, le rendement et la flexibilité nécessaires pour faire progresser nos objectifs de forage plus rapidement dans cet environnement rigoureux et éloigné.

Denis Vaillancourt
directeur de l'exploration pour l'est du Canada,
Agnico Eagle Mines



L'appareil de forage en surface SH-100 qui a été conçu sur mesure et fabriqué pour nous par Orbit Garant nous a permis d'accéder à des profondeurs plus grandes, supérieures à 3 000 mètres, avec une productivité et des résultats constants. Nous apprécions énormément l'accent que met Orbit Garant sur l'innovation et son dévouement lors du soutien de notre programme de forage.

Jeannot Boutin
surintendant des services techniques,
Hecla Mining Company



Main-d'œuvre qualifiée

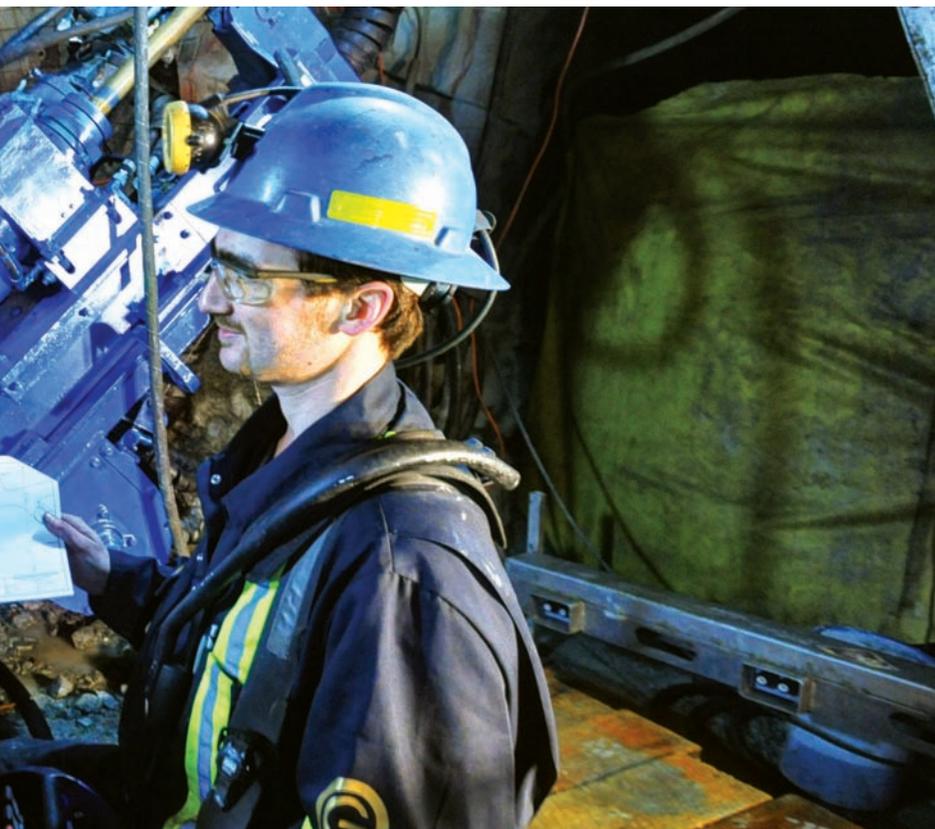
UNE MAIN-D'ŒUVRE COMPÉTENTE ET FIABLE



Notre réputation d'innovateur et de chef de file dans le secteur du forage minier repose entièrement sur nos employés, c'est-à-dire les contremaîtres, les foreurs et les aides-foreurs qui travaillent sur les chantiers. Tant le forage en surface que le forage souterrain nécessitent un haut niveau d'expérience et de compétences techniques pour s'assurer que l'équipement est manipulé correctement et en toute sécurité, et que les carottes dont nos clients ont besoin sont extraites avec efficacité et précision.

Nos foreurs et nos aides-foreurs utilisent des technologies complexes, manipulent de l'équipement lourd et gèrent des chantiers de projets, souvent dans des endroits éloignés et dans des conditions météorologiques extrêmes. Il est donc prioritaire pour Orbit Garant d'attirer, de conserver et de développer une main-d'œuvre extrêmement qualifiée, chevronnée et réceptive.

Nous sommes très fiers de notre programme de formation et de certification des foreurs que nous avons mis en place à Val-d'Or, au Québec, et que nous avons étendu depuis à toutes nos activités. C'est une initiative que nous avons lancée il y a plusieurs années pour développer des foreurs et des aides-foreurs compétents. Notre programme de formation inclut des centaines d'heures de pratique et de théorie, appuyées par une formation sur place avant d'obtenir la certification complète dans le cadre du programme. Les participants apprennent les processus et les techniques nécessaires pour assurer l'uniformité, le contrôle de la qualité et un rendement élevé, tout en mettant l'accent sur la sécurité. Dans le cadre du programme, les étudiants participants effectuent un stage pratique en agissant comme aides-foreurs pour Orbit Garant. Grâce à cet arrangement exclusif, nous obtenons accès à des étudiants que nous pouvons recruter dans des emplois permanents une fois qu'ils ont obtenu leur certification.



Mais le recrutement de foreurs compétents n'est que le début : nous avons mis en place des programmes de formation et de perfectionnement continus complets et personnalisés, dans le but de familiariser notre main-d'œuvre avec la technologie, d'améliorer le contrôle de la qualité et le rendement, et de mettre en œuvre de nouveaux programmes et de nouvelles politiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

La sécurité au travail est essentielle à la réussite de chaque projet, de notre point de vue et de celui de nos clients. Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration continue des mécanismes de prévention, de la technologie et de l'équipement, ainsi que des programmes de formation et de la conformité avec les politiques, pour maximiser la santé, l'efficacité et la productivité de notre main-d'œuvre exceptionnelle.



Nous avons été impressionnés par l'innovation dont a fait preuve Orbit Garant pour répondre à nos exigences strictes en matière de forage et d'équipement accessoire pour nos projets Meliadine et Meadowbank au Nunavut. Une innovation clé que l'entreprise a apportée à nos projets est un système de recyclage et de filtration de l'eau pour ses appareils de forage, qui réduit et limite la consommation totale d'eau pendant le processus de forage et s'assure de ne pas disperser d'eau salée dans la toundra environnante. Le système d'Orbit Garant a l'avantage supplémentaire de réduire la consommation d'énergie, car il n'est pas nécessaire de faire chauffer l'eau recyclée autant avant de la réutiliser dans le trou de forage, après la filtration.

Denis Vaillancourt
directeur de l'exploration, pour l'est du Canada,
Agnico Eagle Mines



Dans nos communautés

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE



À long terme, notre viabilité et celle de notre industrie sont basées sur la santé et la viabilité des communautés au sein desquelles nous œuvrons. Nous prenons très au sérieux notre rôle d'entreprise socialement responsable et nous nous efforçons de démontrer notre leadership dans ce domaine.

Nous ressentons un sentiment de responsabilité particulier au Canada, où est basée une grande partie de nos activités. Bien qu'Orbit Garant soit en bonne position pour résister aux hauts et aux bas d'un cycle commercial, bon nombre des communautés éloignées dans lesquelles nous œuvrons sont plus vulnérables aux baisses du secteur des ressources, et également à l'impact environnemental possible des activités basées sur les ressources.

Nous avons lancé une gamme d'initiatives de leadership pour appuyer le développement socioéconomique de Val-d'Or et de toute la région et nos contributions ont été reconnues par la Chambre de commerce de Val-d'Or. Nous avons également mis l'accent sur les communautés des Premières Nations, inuites et du nord du Canada afin de favoriser le développement économique durable et

l'acquisition de compétences pour les résidents locaux. Par exemple, Orbit Garant a établi un partenariat avec le gouvernement du Canada et celui du Nunavut, les associations inuites régionales, les collèges locaux et d'autres sociétés du secteur des ressources pour soutenir le lancement du programme de formation des foreurs d'Arviat Diamond (« ADDT »). Depuis sa création, le programme ADDT a certifié de nombreux finissants, dont plusieurs travaillent actuellement à des projets avec Orbit Garant au Nunavut.

Nous sommes très fiers de nos forts antécédents de travail collaboratif avec les communautés du nord et les peuples autochtones et nous cherchons toutes les occasions possibles de poursuivre sur cette lancée.

Nous cherchons également à tirer parti de nos antécédents en protection et en durabilité environnementale. La technologie telle que les foreuses à traction caoutchoutée aide à minimiser l'impact environnemental sur la toundra et les écosystèmes sensibles, comme le fait notre utilisation de lubrifiants non toxiques. Notre programme de recyclage des déchets industriels procure une protection supplémentaire, tout



comme notre utilisation de tapis de confinement. Nous élaborons constamment des initiatives de recyclage et nous mettons l'accent sur l'entretien de l'équipement et le rendement du carburant, ce qui est bon tant pour l'environnement que pour notre chiffre d'affaires. Nous avons également créé une équipe de surveillance des sites de forage, qui comprend six agents dont le travail consiste à surveiller constamment nos activités de forage lors des projets des clients, afin d'assurer le respect rigoureux de nos politiques et nos procédures en matière de santé et d'environnement. Après la fin des projets de forage, notre équipe de surveillance s'assure que nous laissons le chantier dans le même état qu'il était à notre arrivée.

Comme nous souhaitons travailler dans ce domaine pendant longtemps, nous considérons que la protection environnementale et le leadership communautaire ne sont pas que des exigences. Nous les considérons comme des facteurs essentiels à notre propre viabilité à long terme et à la durabilité des industries des ressources, ainsi qu'aux générations futures.



Depuis trois ans, nous bénéficions d'un partenariat stratégique mutuellement avantageux avec Orbit Garant. Pendant cette période, Orbit Garant a démontré son fort engagement envers les communautés du Nunavut. L'entreprise participe de longue date à la prestation de formation en compétences aux résidents locaux, fournissant ainsi aux jeunes hommes et aux jeunes femmes des occasions de devenir aides-foreurs sur des projets miniers au Nunavut. Plus récemment, elle a appuyé le lancement du programme de formation des foreurs d'Arviat Diamond (« ADDT ») en tant que partenaire du secteur, elle a embauché les finissants du programme sur des projets locaux et elle a fourni des occasions de perfectionnement continu des compétences.

Richard Connelly
Sarliaq Holdings Ltd.





Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION

Le présent **rapport de gestion** est un examen des résultats opérationnels, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités au 30 juin 2013, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2012.

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes y afférentes de la Société pour l'exercice 2013 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 26 septembre 2013. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats opérationnels, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges opérationnelles.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2013

- Produits de 104,2 M\$ pour l'exercice 2013, comparativement à 154,8 M\$ pour l'exercice 2012;
- Marge brute ajustée (excluant la dotation à l'amortissement) de 24,4 %, par rapport à 27,3 % pour l'exercice 2012;
- Charge de dépréciation sans effet de trésorerie de 28,2 M\$ relative au goodwill et aux immobilisations incorporelles constatée au quatrième trimestre, en raison de la faiblesse actuelle du marché;
- Baisse du résultat net ajusté, à l'exclusion des charges de dépréciation, à 1,7 M\$ au cours de l'exercice 2013, par rapport à un résultat net de 10,4 M\$ au cours de l'exercice 2012;
- Baisse du BAIIA, excluant les charges de dépréciation, à 15,4 M\$, par rapport à 27,9 M\$ pour l'exercice 2012;
- 1,0 million de mètres forés pour l'exercice 2013, en baisse comparativement à 1,5 million de mètres pour l'exercice 2012;
- Réduction de la dette de 11,7 M\$ au cours de l'exercice 2013.

Les résultats d'Orbit Garant pour l'exercice 2013 reflètent les conditions difficiles du marché qui perdurent dans l'industrie de forage de minerai, alors que plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage et que les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. Les activités de forage des clients d'Orbit Garant, pour l'exercice 2013, reflètent ces tendances globales du marché. La Société a réduit ses frais généraux et administratifs et ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster au niveau actuel des activités. Le total de la main-d'œuvre a été réduit de 33 % à environ 650 employés à la fin de l'exercice 2013, comparativement à environ 950 employés à la fin de l'exercice 2012.

Les résultats de la Société pour l'exercice 2013 ont également été affectés par une charge de dépréciation de 28,2 M\$ sur la valeur du goodwill et de certaines immobilisations incorporelles résultant de la faiblesse actuelle du marché. La charge de dépréciation est un élément sans effet de trésorerie.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec environ 650 employés, gère un parc de 214 appareils de forage qui fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement à sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et pour des tiers (ce qui procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services de forage et d'équipements). Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas qu'ils soient effectués par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2013 («l'exercice 2013 »):

- Les services de forage spécialisés, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 61 % des produits totaux de la Société.
- Environ 85 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 15 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent respectivement environ 63 % et 35 % des produits de la Société. Soudure Royale, la division manufacturière d'Orbit Garant, représente la tranche restante de 2 % des produits.
- Orbit Garant exerce ses activités principalement dans des pays stables, avec environ 94 % de ses produits qui ont été générés au Canada. La Société dispose aussi de sites d'exploitation et/ou de bureaux aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili (Amérique du Sud) et au Libéria (Afrique de l'Ouest). Environ 99 % des produits de la Société sont en dollars canadiens, ce qui lui assure un niveau élevé de stabilité en matière de devises.
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant proviennent de grandes et de moyennes sociétés minières, par rapport à 74 % pour l'exercice 2012. Aucun projet ne représente actuellement 10 % ou plus de l'ensemble des produits de la Société. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage de minerai au Canada, tout en saisissant les occasions à l'international et en fournissant des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnels, spécialisés et géotechniques;
- Fabriquer des foreuses et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage, comme l'implantation de technologies et contrôles informatisés à laquelle participe actuellement la Société;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

APERÇU DU SECTEUR

Les sociétés minières confient de façon générale à des tiers leurs travaux de forage. L'industrie du forage à contrat fournit des services de forage pour l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les sociétés de forage servent généralement trois types de sociétés minières : les grandes, les moyennes et les petites sociétés d'exploration. La demande de services de forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de métaux ferreux (fer) et non-ferreux (or et métaux de base). La vigueur de la demande dépend principalement du prix des métaux, ainsi que de la disponibilité, pour les sociétés minières, du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur ou les activités minières courantes.

Or

Les prix de l'or sont influencés par : la demande d'investissement mondiale, y compris les banques centrales, les autres institutions et patrimoines privés, souvent comme une couverture contre l'inflation de la monnaie, ou comme un refuge pour les capitaux dans des conditions économiques incertaines; la demande mondiale pour les bijoux en or; et dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. Le prix de l'or a été volatil tout au long de 2013, commençant l'année à environ 1 700 \$ US l'once et baissant à moins de 1 200 \$ US en juillet; il se situait à plus de 1 320 \$ US au moment de ce rapport.

Métaux de base

Les prix des métaux de base obtenus reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications en infrastructures, industrielles et manufacturières. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, les métaux primaires dans le secteur industriel, ont été volatils au cours de la dernière année et, au moment de déposer ce document, les prix pour chacun de ces métaux étaient plus faibles qu'ils ne l'étaient il y a douze mois. Le cuivre, à titre d'exemple, qui s'approchait de 3,80 \$ US la livre il y a un an, s'échangeait à un peu plus de 3,20 \$ US la livre au moment de ce rapport.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. En tant que plus grand consommateur mondial d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, demande qui devrait doubler d'ici 2050. Au Canada, il y a eu une hausse récente dans les activités d'exploration dans la région de la fosse du Labrador au Québec et au Labrador, qui pourrait avoir une incidence sur l'offre future et les prix, alors que certains de ces projets entrent en production. Le prix au comptant du minerai de fer est affecté à court terme par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Les prix du minerai de fer ont été volatils au cours des douze derniers mois. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 130 \$ US la tonne. Même si les prix actuels du minerai de fer sont en dessous des niveaux de prix record de plus de 190 \$ US atteints en 2011, ils restent bien au-dessus des bas prix d'il y a cinq ans.

Intervenants du marché

L'année 2013 continue d'être un défi, pour les moyennes et petites sociétés d'exploration, en matière de mobilisation de capitaux, ce qui a comme conséquence une réduction des budgets et des programmes d'exploration et de mise en valeur. La hausse des coûts de production de minerai, causée par des coûts opérationnels et de construction plus élevés, ainsi que de la baisse des prix des métaux, font aussi en sorte que les grandes sociétés minières renvoient ou retardent leurs programmes d'exploration et d'expansion.

À cause des conditions actuelles de l'industrie, le budget mondial pour l'exploration liée aux métaux non-ferreux devrait baisser en 2013 par rapport aux niveaux de 2012. Les petites sociétés comptent généralement sur du financement par capitaux propres pour financer l'exploration, puisque leurs mines en production ne génèrent pas de flux de trésorerie opérationnels. La taille de leur budget d'exploration dépend donc en grande partie de leur habilité à mobiliser les capitaux, des conditions de marché et de l'intérêt des investisseurs. Selon SNL Metals Economics Group, le montant en capital recueilli pour l'exploration de métaux précieux et de base par les petites sociétés en 2012 était plus bas qu'en 2011 et la proportion des dépenses d'exploration totale dédiée au travail initial et génératif a atteint un creux historique en 2012, principalement en raison de la stagnation des budgets des petites sociétés minières. Ces tendances se sont poursuivies en 2013. Selon Ressources naturelles Canada, les dépenses d'exploration des petites sociétés au Canada étaient de 1,7 G\$ en 2012, soit une baisse de 15 % par rapport à des dépenses de 2,0 G\$ en 2011. En 2013, les dépenses d'exploration des petites sociétés au Canada devraient totaliser 1,5 G\$.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

Exercice terminé le 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2013	Exercice 2012	Variation 2013	
			par rapport à 2012	Variation (%)
Produits*	104,2	154,8	(50,6)	(32,7)
Bénéfice brut*	15,5	33,7	(18,2)	(54,0)
Marge brute (%)	14,9	21,8		(6,9)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	24,4	27,3		(2,9)
BAIIA ⁽²⁾	15,4	27,9	(12,5)	(44,7)
Mètres forés	996 803	1 489 658	(492 855)	(33,1)
(Perte nette) résultat net*	(26,5)	10,4	(36,9)	(355,5)
(Perte) résultat par action ordinaire				
– de base (\$)	(0,80)	0,31		
– dilué (\$)	(0,80)	0,30		
Résultat net ajusté ⁽³⁾	1,7	10,4	8,7	(83,3)
Résultat net ajusté par action ordinaire				
– de base(\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,31		
– dilué (\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,30		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

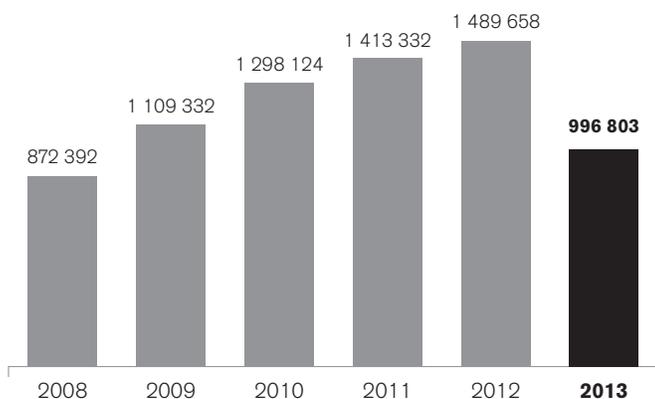
⁽²⁾ BAIIA = Résultat avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

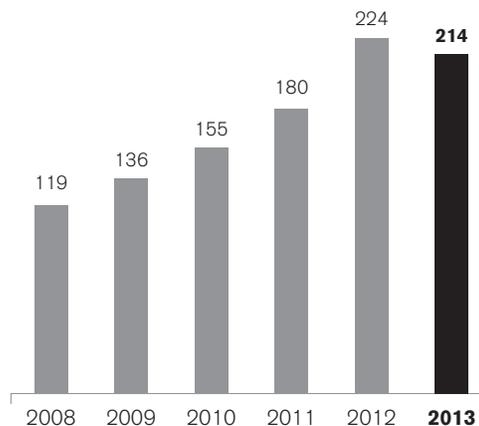
⁽⁴⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net par action ordinaire, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Au cours de l'exercice 2013, Orbit Garant a foré 1,0 million de mètres, une diminution de 33,1 % par rapport à 1,5 million de mètres forés au cours de l'exercice 2012. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2013 s'établissent à 102,89 \$, comparativement à 101,02 \$ pour l'exercice 2012. Le parc d'appareils de forage a diminué, passant de 224 foreuses pour l'exercice 2012 à 214 foreuses pour l'exercice 2013. Au cours de l'exercice 2013, Soudure Royale a fabriqué huit nouvelles foreuses pour la Société, dont sept sont des nouvelles foreuses informatisées, et elle a cédé ou a démantelé 18 autres foreuses.

Mètres forés



Nombre de foreuses



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour l'exercice terminé le 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada*	97,7	133,0	108,7
Forage à l'international*	6,5	21,8	19,0
TOTAL*	104,2	154,8	127,7
Bénéfice brut*	15,5	33,7	28,5
Marge brute (%)	14,9	21,8	22,3
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	24,4	27,3	27,6
(Perte nette) résultat net*	(26,5)	10,4	11,4
(Perte) résultat par action ordinaire (\$)	(0,80)	0,31	0,35
(Perte nette) résultat par action ordinaire dilué(e) (\$)	(0,80)	0,30	0,34
Résultat net ajusté ⁽³⁾	1,7	10,4	11,4
Résultat net par action ordinaire ajusté (\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,31	0,35
Résultat net par action ordinaire dilué ajusté (\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,30	0,34
Total de l'actif*	117,2	170,2	142,6
Dette à long terme*	14,4	26,0	14,7
Total de mètres forés (millions)	1,0	1,5	1,4
BAIIA ⁽²⁾	15,4	27,9	26,0
BAIIA % ⁽²⁾	14,8	18,0	20,3

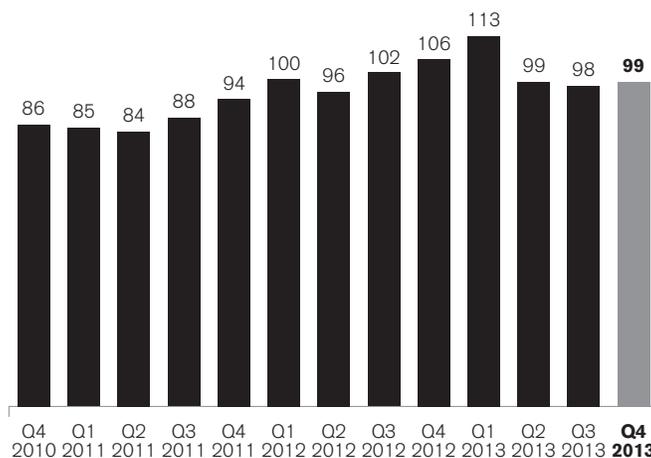
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

⁽⁴⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net par action ordinaire, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Produits moyens (\$/mètre)*



* Nombres arrondis au dollar près.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des exercices 2013 et 2012

Produits tirés de contrats

Les produits tirés de contrats par la Société, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2013, se sont établis à 104,2 M\$, par rapport à 154,8 M\$ au cours de l'exercice 2012, ce qui représente une diminution de 50,6 M\$, ou 32,7 %. La diminution est principalement attribuable à une baisse des mètres forés, en raison de la réduction de la demande générale sur le marché qui a commencé au premier trimestre de l'exercice 2013, étant donné qu'un certain nombre de clients de la Société ont suspendu ou réduit leurs activités de forage en réaction aux conditions actuelles du marché du secteur minier.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont diminué pour s'établir à 97,7 M\$ au cours de l'exercice 2013, par rapport à 133,0 M\$ au cours de l'exercice 2012, une baisse de 35,3 M\$, ou 26,5 %. La diminution est principalement attribuable à une baisse des activités de forage au pays, en raison de la faiblesse de la demande de la clientèle.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont diminué de 70,1 %, s'établissant à 6,5 M\$ au cours de l'exercice 2013, par rapport à 21,8 M\$ au cours de l'exercice 2012, en raison de la baisse de la demande pour les services de forage à l'international, résultant des conditions de l'industrie minière.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut pour l'exercice 2013 a diminué de 54,0 % à 15,5 M\$, comparativement à 33,7 M\$ pour l'exercice 2012. La marge brute pour l'exercice 2013 a diminué à 14,9 %, par rapport à 21,8 % pour l'exercice 2012. Conformément aux IFRS, une dotation à l'amortissement totalisant 9,9 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2013, par rapport à 8,5 M\$ pour l'exercice 2012. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, a diminué pour s'établir à 24,4 % pour l'exercice 2013, par rapport à la marge brute ajustée de 27,3 % pour l'exercice 2012. La baisse du bénéfice brut et de la marge brute est attribuable à la réduction de mètres forés, tant pour les projets au Canada que pour ceux à marge plus élevée à l'international. La Société a également encouru des frais de relocalisation du personnel et des équipements associés à des contrats terminés qui n'ont pas été renouvelés ou remplacés.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 12,9 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à 17,1 M\$ au cours de l'exercice 2012. Les frais généraux et administratifs ont représenté 12,4 % des produits de l'exercice 2013, par rapport à 11,1 % pour l'exercice 2012. Conformément aux IFRS, la dotation aux amortissements de 2,9 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2013, comme à l'exercice 2012. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, totalisent 10,0 M\$ (9,6 % des produits) pour l'exercice 2013, par rapport à 14,2 M\$ (9,2 % des produits) pour l'exercice 2012. La baisse des frais généraux et administratifs a été partiellement compensée par une augmentation de la provision pour créances douteuses de 0,9 M\$ au cours de l'exercice 2013 comparativement à l'exercice 2012.

La baisse des frais généraux et administratifs est attribuable au renversement d'une contrepartie conditionnelle de 3,2 M\$ associée à l'acquisition d'Advantage Control Technologies (1085820 Ontario Limited) en novembre 2010 et à l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc. en décembre 2011. La Société a pris des mesures pour réduire ses dépenses totales en frais généraux et administratifs dû à la baisse actuelle des services de forage.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA pour l'exercice 2013 a été de 15,4 M\$, par rapport à 27,9 M\$ pour l'exercice 2012, soit une baisse de 12,5 M\$, ou 44,7 %. Le BAIIA représente 14,8 % des produits pour l'exercice 2013, par rapport à 18,0 % des produits pour l'exercice 2012.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2013 ont été de 1,3 M\$, suivant celles de l'exercice 2012.

Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Une charge de dépréciation de 28,2 M\$ a été constatée au quatrième trimestre de l'exercice 2013. Cet élément sans effet de trésorerie était une dépréciation du goodwill et de certaines immobilisations incorporelles, résultant de la faiblesse actuelle des marchés de forage canadiens et internationaux.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'économie d'impôt sur le résultat s'est élevée à 0,4 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à une charge d'impôt sur le résultat de 4,7 M\$ pour l'exercice 2012, attribuable à la diminution du résultat net.

Résultat net (perte nette)

La perte nette pour l'exercice 2013 a totalisé 26,5 M\$, soit (0,80) \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué), par rapport à un résultat net de 10,4 M\$, soit 0,31 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,30 \$), pour l'exercice 2012. La perte nette enregistrée par la Société pour l'exercice 2013 comprenait une charge de dépréciation de 28,2 M\$ relative à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Le résultat net ajusté de l'exercice 2013, à l'exclusion des charges de dépréciation, a été de 1,7 M\$, ou 0,05 \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué). La diminution des mètres forés et l'utilisation à la baisse des foreuses en raison d'une baisse de la demande ont contribué à la baisse du résultat net ajusté.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2012 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2011

Les produits de l'exercice terminé le 30 juin 2012 ont atteint 154,8 M\$, par rapport à 127,7 M\$ pour l'exercice 2011, soit une hausse de 27,1 M\$ ou 21,2 %.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2012 a augmenté de 18,2 % pour atteindre 33,7 M\$, par rapport à 28,5 M\$ pour l'exercice 2011. L'augmentation du bénéfice brut a été principalement attribuable aux hausses de prix et des volumes d'activités plus importants, y compris une augmentation des activités de forage à marge supérieure à l'international durant le premier semestre de l'exercice 2012. La marge brute ajustée a diminué légèrement à 27,3 % pour l'exercice 2012, par rapport à 27,6 % pour l'exercice 2011.

Le résultat net pour l'exercice 2012 a totalisé 10,4 M\$, ou 0,31 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,30 \$), par rapport à 11,4 M\$ ou 0,35 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,34 \$) pour l'exercice 2011.

RÉSULTATS GLOBAUX RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2013				Exercice 2012			
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats*	21,4	23,7	24,2	34,9	43,6	41,7	32,4	37,1
Bénéfice brut*	2,3	3,4	2,9	6,9	7,7	10,0	7,1	8,9
Marge brute (%)	10,6	14,5	11,9	19,8	17,7	23,9	21,7	24,0
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	21,9	25,3	22,2	26,8	22,6	29,4	28,3	29,5
(Perte nette) résultat net*	(27,6)	(0,6)	(0,3)	2,0	1,3	3,5	1,9	3,7
BAIIA ⁽²⁾	3,1	2,9	3,1	6,3	5,5	8,3	5,8	8,3
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)								
– de base	(0,83)	(0,02)	(0,01)	0,06	0,04	0,10	0,06	0,11
– dilué(e)	(0,83)	(0,02)	(0,01)	0,06	0,04	0,10	0,05	0,11

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat net avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de certains facteurs saisonniers. Dans la division du forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans la division canadienne de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières. De même, dans la division internationale de forage en surface, les conditions météorologiques à certaines périodes de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des fluctuations des produits.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2012

Produits tirés de contrats

Les produits au quatrième trimestre de l'exercice 2013 (« T4 2013 ») ont atteint 21,4 M\$, une diminution de 22,2 M\$ ou 50,9 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2012 (« T4 2012 »). La diminution est principalement attribuable à la baisse du nombre de mètres forés, comme certains des clients de la Société ont suspendu ou réduit leurs activités de forage, ainsi qu'à des produits moyens inférieurs par mètre foré au T4 2013, par rapport au T4 2012. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T4 2013 étaient de 99,22 \$, par rapport à 105,83 \$ au T4 2012.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 20,4 M\$ au T4 2013, alors qu'ils se chiffraient à 38,7 M\$ au T4 2012. Il s'agit d'une baisse de 18,3 M\$, ou 47,5 %. La diminution est principalement attribuable à la baisse des mètres forés au cours du trimestre et à des produits moyens plus bas par mètre foré.

Les produits des activités de forage internationales ont été de 1,0 M\$ au T4 2013, par rapport à 4,7 M\$ au T4 2012, soit une baisse de 3,7 M\$ ou 78,7 % attribuable à la diminution de la demande de services de forage.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T4 2013 a diminué à 2,3 M\$ comparativement à 7,7 M\$ au T4 2012. La marge brute pour le T4 2013 a diminué pour atteindre 10,6 %, par rapport à 17,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Conformément aux IFRS, la dotation à l'amortissement totalisant 2,4 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2013, par rapport à 2,1 M\$ pour le T4 2012. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, a diminué à 21,9 % au T4 2013 par rapport à 22,6 % au T4 2012. La baisse du bénéfice brut et de la marge brute est attribuable à la réduction des mètres forés pour les projets au Canada et pour ceux à marge plus élevée à l'international, à des produits moyens plus bas par mètre foré, ainsi qu'à des frais de relocalisation du personnel et des équipements associés à des contrats terminés qui n'ont pas été renouvelés ou remplacés tel qu'il était prévu.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont diminué pour s'établir à 2,3 M\$ (10,9 % des produits) au T4 2013, par rapport à 5,1 M\$ (11,7 % des produits) au T4 2012. Conformément aux IFRS, la dotation aux amortissements de 0,7 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T4 2013, par rapport à 0,9 M\$ au T4 2012. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, ont été de 1,6 M\$ (7,6 % des produits) au T4 2013 par rapport à 4,2 M\$ (9,7 % des produits) au T4 2012.

La baisse des frais généraux et administratifs est principalement attribuable au renversement d'une contrepartie conditionnelle de 2,4 M\$ associée à l'acquisition d'Advantage Control Technologies (1085820 Ontario Limited) en novembre 2010 et à l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc., en décembre 2011. La baisse des frais généraux et administratifs au T4 2013 a été partiellement contrebalancée par une augmentation de la provision pour créances douteuses de 0,7 M\$ au T4 2013 par rapport au T4 2012.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA a été de 3,1 M\$ (14,7 % des produits) au T4 2013, par rapport à 5,5 M\$ (12,9 % des produits) pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 2,4 M\$, ou 44,0 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des produits tirés des activités de forage au Canada et à l'international.

Charges financières

Pour le T4 2013, les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,4 M\$, suivant celles du T4 2012.

Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Une charge de dépréciation du goodwill de 28,2 M\$ a été constatée au T4 2013. Cet élément sans effet de trésorerie était une dépréciation du goodwill et de certaines immobilisations incorporelles, résultant de la faiblesse actuelle des marchés de forage canadiens et internationaux.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'économie d'impôt sur le résultat a été de 0,9 M\$ pour le T4 2013, par rapport à une charge d'impôt sur le résultat de 0,9 M\$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, attribuable à la réduction du résultat net.

Résultat net (perte nette)

La perte nette de la Société pour le T4 2013 s'est chiffrée à 27,6 M\$, ou (0,83) \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué), par rapport à un résultat net de 1,3 M\$, ou 0,04 \$ par action (un résultat de base et dilué), au T4 2012. Cette baisse est attribuable à la charge de dépréciation de 28,2 M\$. Le résultat net ajusté pour l'exercice 2013, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, s'est établi à 0,6 M\$, ou 0,03 \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué). La diminution des mètres forés, l'utilisation plus faible des foreuses en raison de la diminution de la demande, ainsi que des revenus moyens par mètre foré inférieurs ont contribué à la baisse du résultat net ajusté.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

À l'exception des dollars américains mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains qui ont été en partie contrebalancés par les produits d'environ 1,2 M\$ générés en dollars américains, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2013, la Société disposait d'une trésorerie de 1,1 M\$ US (0,9 M\$ au 30 juin 2012) et avait des débiteurs en dollars américains de 0,5 M\$ US (2,2 M\$ au 30 juin 2012).

Au 30 juin 2013, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle correspondante du résultat net et du résultat global d'environ 0,1 M\$ (0,2 M\$ au 30 juin 2012).

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel, se sont chiffrés à 13,4 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à 28,7 M\$ pour l'exercice 2012.

L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a été de 10,6 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à une diminution de 7,6 M\$ pour l'exercice 2012. L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour l'exercice 2013 est due, principalement, à une diminution des débiteurs et de l'inventaire plus grande que la baisse des créditeurs et des charges à payer.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 9,3 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à 22,1 M\$ pour l'exercice 2012. Au cours de l'exercice 2013, un montant de 9,3 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et un montant de 0,4 M\$ pour le paiement de contreparties conditionnelles, compensés en partie par une entrée de trésorerie de 0,4 M\$ comptabilisée à la cession d'immobilisations corporelles. Par comparaison, un montant de 18,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et une entrée de trésorerie de 1,7 M\$ a été comptabilisée à la cession d'immobilisations corporelles et à la construction des nouveaux bureaux à Val-d'Or, au Québec, au cours de l'exercice 2012. Au cours de l'exercice 2012, un montant de 5,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2013, la Société a remboursé un montant net de 11,7 M\$ de sa facilité de crédit renouvelable de 40,0 M\$. Au cours de l'exercice 2012, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'établissaient à 8,6 M\$. Au 30 juin 2013, la dette à long terme de la Société, incluant la partie à court terme, était de 14,8 M\$ par rapport à 26,4 M\$ au 30 juin 2012. La dette a été utilisée afin d'appuyer l'acquisition d'immobilisations et d'immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2013, le fonds de roulement de la Société était de 51,2 M\$, par rapport à 60,3 M\$ au 30 juin 2012. La diminution du fonds de roulement est due à une diminution des débiteurs et de l'inventaire plus grande que celle des comptes créditeurs et charges à payer dont il a été question précédemment. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités opérationnelles, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ (la « facilité de crédit »). Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et fournira la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 30 juin 2013, la Société avait utilisé 14,4 M\$ (25,6 M\$ au 30 juin 2012).

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que : fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs de la Société, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des parties liées, dépenses d'investissement et vente de certains actifs.

Au 30 juin 2013, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total \$	Moins de 1 an \$	2 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$
Emprunt bancaire*	—	—	—	—
Dette à long terme*	14 903	338	14 565	—
Contrats de location simple*	1 281	408	507	366
Contrepartie conditionnelle*	1 175	375	800	—
Autres obligations à long terme*	—	—	—	—
Total*	17 359	1 121	15 872	366

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux **Normes internationales d'information financière** (« les IFRS ») publiés et en vigueur, ou publiés et adoptés de manière anticipée pour l'exercice terminé le 30 juin 2013. Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013.

Ces états financiers consolidés audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 26 septembre 2013.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles dans le but d'en obtenir des avantages.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actifs et de passifs, et selon les taux de change moyens au cours de la période pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises sont inscrits aux autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans l'état du résultat global.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Goodwill

Le goodwill découle initialement d'une acquisition d'entreprise. Il est évalué et comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % de la participation dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, le goodwill attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

Relation client	36 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Dépréciation des actifs non courants

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de cession, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non courants ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être reprise dans l'état du résultat jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et pourra être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services, et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la direction prend en considération les données les plus fiables et celles disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2013, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupement d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier. Tout changement d'estimation lors de la comptabilisation initiale aurait une incidence sur la mesure du goodwill.

Dépréciation des actifs non courants

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa valeur recouvrable. La Société révisé sur une base régulière l'évaluation de la dépréciation de ses immobilisations corporelles selon les critères définis à la note 3.

Dépréciation estimative du goodwill

Pour déterminer si un goodwill a subi une perte de valeur, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité de chacune des UGT auxquelles a été affecté le goodwill. Le calcul de la valeur d'utilité exige que la direction estime les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de chacune des UGT et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée. Les hypothèses clés requises pour estimer la valeur d'utilité sont le taux de croissance des flux de trésorerie futurs et le taux d'actualisation. Les flux de trésorerie pour chacune des UGT sont déterminés à partir du budget pour l'exercice à venir et les prévisions à long terme préparées par la direction qui couvrent une période de cinq ans. Le budget, qui est approuvé par les membres du conseil d'administration et la direction de la Société sur une base annuelle, et les prévisions à long terme, qui sont préparées par la direction de la Société sur une base annuelle, sont les sources premières pour l'estimation de la valeur d'utilité. Les valeurs assignées à ces hypothèses clés reflètent l'expérience passée et concordent avec des sources d'informations externes.

Impôt sur le résultat exigible

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à travers le monde. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles, en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision du résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque (i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand (ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat dans la période où la réévaluation a lieu.

Contreparties conditionnelles

La direction a estimé la juste valeur des contreparties conditionnelles en se basant sur les résultats et le budget des filiales. Toutefois, le montant réel des contreparties conditionnelles peut varier en raison de changements imprévus dans les activités des filiales.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

Monnaie fonctionnelle

La Société a exercé son jugement dans la détermination de la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Le choix de la monnaie fonctionnelle a été basé sur la devise qui a la plus grande influence sur les prix de vente, la rémunération de la main-d'œuvre, le coût des matières et tout autre coût relatif aux services offerts.

MODIFICATIONS COMPTABLES RÉCENTES

Les nouvelles normes comptables suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 7, Instruments financiers – Informations à fournir et IAS 32 – Instruments financiers – Présentation

IFRS 7 et IAS 32 ont été modifiées pour inclure des obligations d'information qualitative et quantitative relativement aux montants bruts et nets comptabilisés dans les états financiers qui, a) font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière et, b) sont assujettis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou un accord similaire, même s'ils ne font pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. IFRS 7 et IAS 32 modifiées sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et du 1^{er} janvier 2014, respectivement, et les informations à fournir doivent être présentées rétrospectivement.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, États financiers individuels. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère. IFRS 10 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. IFRS 12 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des IFRS. IFRS 13 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 modifiée est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IAS 27, États financiers individuels, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IAS 27 et IAS 28 ont été modifiées et renommées pour qu'elles soient cohérentes avec la publication d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12. IAS 27 et IAS 28 modifiées sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise si l'entité adopte également par anticipation IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

L'International Accounting Standards Board a publié la série de modifications aux IFRS qui suit :

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée d'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.

IAS 32, *Instruments financiers* : Présentation, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et aux informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Ces modifications sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée est permise.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

Mesures financières non définies par les IFRS

BAIIA	Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.
Marge brute ajustée	Produits tirés de contrats moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2013	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2013	Exercice terminé le 30 juin 2012
(Perte nette) résultat net	(27,6)	1,3	(26,5)	10,4
Charges financières	0,4	0,4	1,3	1,3
Charge d'impôt sur le résultat (recouvré)	(0,9)	0,9	(0,4)	4,7
Amortissements	3,0	2,9	12,8	11,5
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	28,2	–	28,2	–
BAIIA	3,1	5,5	15,4	27,9

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2013	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2013	Exercice terminé le 30 juin 2012
Produits tirés de contrats	21,4	43,6	104,2	154,8
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	19,1	35,9	88,7	121,1
Moins l'amortissement	(2,4)	(2,1)	(9,9)	(8,5)
Charges directes	16,7	33,8	78,8	112,6
Bénéfice brut ajusté	4,7	9,8	25,4	42,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	21,9	22,6	24,4	27,3

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 26 SEPTEMBRE 2013

Nombre d'actions ordinaires	33 276 519
Nombre d'options	3 150 000
Entièrement dilués	36 449 519

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités opérationnelles et de son secteur industriel. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 26 septembre 2013, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats opérationnels de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits opérationnels, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et de la dette, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance et la situation financières, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée de un à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et réduire considérablement la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit (« **convention de crédit** ») afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée, qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures, et que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses devraient imposer des restrictions importantes, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses d'investissement, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par action futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables, à un montant suffisant pour financer les besoins d'Orbit Garant. Une telle situation pourrait, par ricochet, avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels d'Orbit Garant.

Au 30 juin 2013, la Société respectait tous ses engagements.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la direction, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continue des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

La solide croissance de la Société pourrait exercer des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de fabriquer et de livrer à la Société de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits opérationnels et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société pourrait perdre de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'était pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissaient de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

Les produits opérationnels de la Société ont augmenté au cours des dernières années par suite du regroupement d'Orbit et de Garant, de l'acquisition de Drift, de Forage +, d'Orbit Garant Ontario et de Lantech Drilling, ainsi que d'une hausse de la demande de services de forage. La capacité de la Société de soutenir sa croissance dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure, comme les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), qu'elle pourra soutenir ou accélérer sa croissance, ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, qu'elle sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue ou qu'elle sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend poursuivre sa croissance au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ni que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. Par surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six à douze mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée de un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'aucun montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire de façon significative aux résultats opérationnels et à la situation financière de celle-ci.

Expansion à l'international et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits opérationnels de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques opérationnels et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, des pertes de personnel clé, des poursuites judiciaires et des dommages à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

La Société a actuellement une exposition totalisant environ 1,2 M\$ US de ses produits opérationnels portant sur les activités de forage internationales. Rien ne peut garantir que ce risque ne changera pas à l'avenir ni qu'une partie importante des produits opérationnels de la Société pourrait être libellée dans une ou plusieurs monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient nuire à la performance financière, à la situation financière et aux flux de trésorerie de celle-ci.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités opérationnelles, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats opérationnels de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes opérationnelles. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur le plan juridique, réglementaire, et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et lui nuire ainsi indirectement.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats opérationnels de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 26 septembre 2013, M. Pierre Alexandre, vice-président de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paievements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2013, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait environ 35 % des débiteurs (24 % en 2012).

Au 30 juin 2013, 37 % (43 % au 30 juin 2012) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 7 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (1 % au 30 juin 2012).

Un client important représentait 26 % des créances clients au 30 juin 2013 (le 30 juin 2012, deux clients importants représentaient 34 % de ces débiteurs).

Pour l'exercice 2013, un client important représentait 22 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 (pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, un client important représentait 15 % de ces produits).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2013, la Société estimait qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle d'environ 0,1 M\$ du résultat net avant impôt (une incidence de 0,2 M\$ au 30 juin 2012).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à des taux variables et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement. La juste valeur de la contrepartie éventuelle a été déterminée avec un taux d'actualisation.

PERSPECTIVES

Avec les prix des métaux de base et de l'or maintenant à des niveaux inférieurs qu'il y a un an, plusieurs sociétés minières et d'exploration continuent d'exercer une retenue dans leurs programmes d'exploration et de mise en valeur. Certaines des grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage pour 2013. En même temps, les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. La récente volatilité du prix de l'or a soulevé des préoccupations quant au fait que les producteurs d'or vont devoir ralentir les dépenses en reportant les nouveaux programmes d'immobilisations, en retardant le développement de nouveaux projets et en réduisant les dépenses discrétionnaires.

Malgré les défis actuels posés par le marché, la direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière demeure positive. Elle est d'avis que même si les conditions économiques mondiales peuvent influencer négativement les conditions du marché de temps en temps, la demande mondiale pour les métaux ferreux et non-ferreux, combinée à la baisse en approvisionnement, permettra au final d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La demande croissante pour les minerais des pays en développement comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, fournit le plus grand potentiel de croissance à long terme. La Chine, la deuxième plus grande économie au monde, a une forte incidence sur la demande mondiale et le prix des métaux ferreux et non-ferreux. La rareté des nouvelles découvertes de gisements minéraux majeures, les pénuries de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels contribuent toutes aux contraintes d'approvisionnement.

À court terme, la direction continuera de maximiser la plus value pour les actionnaires en réduisant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant la productivité, en protégeant la situation de trésorerie de la Société et en continuant de miser sur les normes solides en santé et sécurité d'Orbit Garant. La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisé de la Société joueront un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs, en permettant de réduire les coûts de main-d'œuvre et des consommables de forage minier, d'augmenter les taux de productivité dans les activités de forage et d'améliorer la sécurité en allant de l'avant. La Société prévoit maintenant compter environ 20 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisé d'ici la fin de l'exercice 2014. Le budget des dépenses d'investissement de la Société pour l'exercice 2014 est de 3,4 M\$, en baisse par rapport aux 9,3 M\$ de l'exercice 2013, ce qui reflète les efforts de gestion des coûts dictés par la demande actuelle du marché. Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et de gérer en conséquence son personnel, ses inventaires, ses dépenses d'investissement et son bilan financier. Forte de son bilan solide, Orbit Garant s'engage à poursuivre la valorisation des occasions de croissance au Canada et à l'international.

PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2013, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2013.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2013, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception et confirmé qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative, ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative, le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2013, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés audités ci-joints de Forage Orbit Garant Inc. (la « Société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Société et sont approuvés par le Conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière, et le cas échéant, comprennent également des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présents dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers consolidés.

L'équipe de direction a la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière afin fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées. De plus, la direction a examiné les contrôles et les procédures de divulgation de la Société qui visent à garantir la qualité et le caractère opportun des divulgations faites au public.

Il incombe au Conseil d'administration de la Société de garantir que la direction s'acquitte de ses obligations à l'égard de la présentation de l'information financière et celui-ci a la responsabilité finale de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le Conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité d'audit. Le Conseil d'administration nomme le comité d'audit, et tous les membres de celui-ci sont des membres indépendants du Conseil. Le comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs des actionnaires de temps à autre, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats d'audit et les principes comptables. Sur la recommandation du comité d'audit, les états financiers consolidés sont transmis pour approbation au Conseil d'administration de la Société.

Deloitte s.e.n.c.r.l., un cabinet indépendant de comptables agréés, a reçu le mandat d'exprimer une opinion professionnelle indépendante concernant la fidélité des états financiers consolidés. Deloitte s.e.n.c.r.l. dispose d'un accès libre et complet au comité d'audit.



Éric Alexandre, CPA, CMA
Président et chef de la direction

Val-d'Or, Québec
26 septembre 2013



Alain Laplante, FCPA, FCGA
Vice-président et chef de la direction financière

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de
Forage Orbit Garant inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant inc., qui comprennent les bilans consolidés au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012, et les états consolidés du résultat et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Forage Orbit Garant inc. au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Le 26 septembre 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)	Notes	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Produits tirés de contrats	19	104 171	154 756
Coût des produits tirés de contrats	6	88 674	121 094
Marge brute		15 497	33 662
Charges			
Frais généraux et administratifs	2-6	12 870	17 104
Autres charges (produits)	6	(56)	145
Charges financières	6	1 320	1 331
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	9-10	28 200	-
		42 334	18 580
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat		(26 837)	15 082
Impôt sur le résultat (recouvré)	14		
Exigible		1 261	4 710
Différé		(1 628)	12
		(367)	4 722
Résultat net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires		(26 470)	10 360
Résultat (perte) par action attribuable aux actionnaires :	13		
De base		(0,80)	0,31
Dilué		(0,80)	0,30

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 (en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions \$	Réserve - instruments de capitaux propres \$	Résultats non distribués \$	Total des capitaux propres \$
	(note 13)	(note 13)		
Solde au 1^{er} juillet 2012	54 411	3 524	57 797	115 732
Perte nette et résultat global	-	-	(26 470)	(26 470)
Rémunération fondée sur des actions	-	956	-	956
Solde au 30 juin 2013	54 411	4 480	31 327	90 218

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 (en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions \$	Réserve - instruments de capitaux propres \$	Résultats non distribués \$	Total des capitaux propres \$
	(note 13)	(note 13)		
Solde au 1^{er} juillet 2011	53 386	2 520	47 437	103 343
Résultat net et résultat global	-	-	10 360	10 360
Émissions d'actions relatives aux acquisitions d'entreprises	989	-	-	989
Émission d'actions relatives au financement destiné à l'achat d'actions	20	-	-	20
Émissions d'actions relatives aux options sur actions exercées	16	-	-	16
Rémunération fondée sur des actions	-	1 009	-	1 009
Juste valeur des options sur actions exercées	-	(5)	-	(5)
Solde au 30 juin 2012	54 411	3 524	57 797	115 732

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Actif			
Actifs courants			
Encaisse		1 507	1 959
Débiteurs	18	18 157	35 765
Stocks	7	38 751	42 036
Impôt sur le résultat à recouvrer		2 292	1 503
Charges payées d'avance		1 019	1 165
		61 726	82 428
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	53 729	55 880
Goodwill	9	-	26 771
Immobilisations incorporelles	10	1 748	5 072
Total de l'actif		117 203	170 151
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		9 772	20 206
Contreparties conditionnelles	2-18	367	1 564
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	338	401
		10 477	22 171
Passifs non courants			
Contreparties conditionnelles	2-18	729	2 792
Dette à long terme	11	14 421	25 971
Passifs d'impôt différé	14	1 358	3 485
		26 985	54 419
Capitaux propres			
Capital-actions	13	54 411	54 411
Réserve - Instruments de capitaux propres	13	4 480	3 524
Résultats non distribués		31 327	57 797
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		90 218	115 732
Total du passif et des capitaux propres		117 203	170 151

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration



Eric Alexandre
Administrateur



Jean-Yves Laliberté
Administrateur

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Activités opérationnelles			
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat		(26 837)	15 082
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	10 854	9 412
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	1 895	2 064
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	8	187	(168)
Rémunération fondée sur des actions	13	956	1 009
Charges financières		996	1 224
Renversement de contreparties conditionnelles	2-18	(3 184)	-
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	18	324	107
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	9-10	28 200	-
		13 391	28 730
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	15	10 605	(7 570)
Impôt sur le résultat payé		(2 549)	(3 801)
Charges financières payées		(930)	(1 158)
		20 517	16 201
Activités d'investissement			
Acquisition de l'entreprise Lantech Drilling Services Inc., incluant le découvert bancaire acquis	2	-	(5 445)
Paiement d'une contrepartie conditionnelle	2	(400)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(9 281)	(18 377)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		397	1 675
		(9 284)	(22 147)
Activités de financement			
Produit de l'émission d'actions		-	31
Produit de la dette à long terme		65 055	102 925
Remboursement sur la dette à long terme		(76 734)	(94 394)
		(11 679)	8 562
Effet des variations des taux de change		(6)	41
Augmentation (diminution) de l'encaisse		(452)	2 657
Encaisse (découvert bancaire) au début de l'exercice		1 959	(698)
Encaisse à la fin de l'exercice		1 507	1 959

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Orbit Garant Ontario Inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Lantech Liberia Limited (depuis le 5 septembre 2012)	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA (depuis le 23 avril 2013)	100 %

2. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisition de Lantech Drilling Services Inc.

Le 16 décembre 2011, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Lantech Drilling Services Inc., qui offre des services spécialisés de forage et géotechniques relatifs au minerai de fer. Cette acquisition vient renforcer la Société avec l'ajout de gestionnaires d'expérience et de foreurs et techniciens qualifiés dans l'est du Canada et fournit un point d'entrée stratégique dans le marché du forage en Afrique de l'Ouest. L'acquisition a été réalisée pour une contrepartie nette totale de 6 614 \$, payable au moyen d'un montant en espèces de 3 506 \$ (calculé selon le montant brut de la contrepartie en espèces de 8 380 \$, déduction faite du découvert bancaire et de la dette à long terme d'un montant de 4 874 \$), de l'émission de 217 082 actions ordinaires de la Société pour un montant de 989 \$ ainsi que d'une contrepartie conditionnelle de 2 119 \$. De plus, la Société a payé un montant en espèces de 3 109 \$ à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise à la date d'acquisition. Le montant à payer à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise ne portait pas intérêt et a été payé dans les cinq jours suivant la livraison des états financiers de Lantech Drilling Services Inc. Un montant de 1 050 \$ a été comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles et un montant de 4 056 \$ au titre du goodwill. Le montant du goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Le prix d'achat de Lantech Drilling Services Inc. est assujéti à un ajustement pouvant atteindre 2 400 \$ calculé en fonction de l'atteinte de certains objectifs financiers précis liés aux résultats pour les exercices se terminant les 15 décembre 2012, 2013 et 2014. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Le 30 juin 2013, un montant de 400 \$ a été payé au titre de la contrepartie conditionnelle due le 15 décembre 2012. Pour le solde des contreparties conditionnelles dues les 15 décembre 2012 et décembre 2013, jusqu'à présent, la Société n'a pas atteint les objectifs financiers précis qui lui étaient fixés et la direction ne prévoit pas les atteindre.

Conformément aux recommandations d'IFRS 3, la Société a donc renversé de ses passifs courants l'obligation de 400 \$ au titre de la contrepartie conditionnelle qui était due le 15 décembre 2012 et celle de 777 \$ qui était due le 15 décembre 2013, pour les inscrire en réduction des frais généraux et administratifs.

Les résultats opérationnels de Lantech Drilling Services Inc. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 16 décembre 2011.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Le prix d'achat lié à la transaction susmentionnée a été réparti entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur comme suit :

Date d'acquisition des entreprises :	Lantech Drilling Services Inc. (16 décembre 2011) \$
Débiteurs	4 588
Autres actifs courants	4 497
Immobilisations corporelles	5 240
Goodwill	4 056
Immobilisations incorporelles	1 050
Découvert bancaire	(1 939)
Passifs courants	(3 976)
Dette à long terme	(2 935)
Impôt différé	(858)
Prix d'achat	9 723
Contrepartie	
Montant en espèces	3 506
Émission d'actions ordinaires	989
Montant à payer à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise	3 109
Contrepartie conditionnelle	2 119
	9 723

Acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) :

Le prix d'achat de 1085820 Ontario Limited est assujéti à un ajustement pouvant atteindre 2 400 \$ calculé en fonction de l'atteinte de certains objectifs financiers précis pour les périodes se terminant les 8 novembre 2011, 2012 et 2013. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Pour les périodes terminées le 8 novembre 2011 et le 8 novembre 2012, la société 1085820 Ontario Limited n'a pas atteint ses objectifs financiers précis, donc, la Société a reversé un montant de 1 600 \$ des contreparties conditionnelles payables pour ces périodes. Pour la contrepartie conditionnelle due le 8 novembre 2013, la direction a évalué ses objectifs financiers précis et la Société a reversé un montant de 407 \$ de passifs courants au titre de la contrepartie conditionnelle pour cette période.

Conformément aux recommandations d'IFRS 3, la Société a donc reversé de ses passifs courants les obligations de 800 \$ au titre des contreparties conditionnelles qui étaient dues le 8 novembre 2011 et le 8 novembre 2012 et celle de 407 \$ due le 8 novembre 2013, pour les inscrire en réduction des frais généraux et administratifs.

Goodwill découlant des acquisitions d'entreprises

Les regroupements d'entreprises ont donné lieu à un goodwill, puisque la contrepartie versée pour les regroupements comprenait des montants relatifs aux avantages liés à la synergie attendue, à la croissance des produits, au développement de futurs marchés et à la main-d'œuvre unifiée. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill puisque les avantages économiques futurs qui en découlent ne peuvent pas être évalués de façon fiable.

Coûts d'acquisition d'entreprises

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, les coûts d'acquisition d'entreprises de 372 \$ relatifs aux transactions susmentionnées ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux **Normes internationales d'information financière** (les « IFRS »), publiées et en vigueur, ou publiées et adoptées de manière anticipée pour l'exercice terminé le 30 juin 2013. Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 26 septembre 2013.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles dans le but d'en obtenir des avantages.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de contreparties conditionnelles futures. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les résultats opérationnels d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les frais d'acquisition et d'intégration d'une entreprise acquise sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires au poste « Capitaux propres » du bilan consolidé.

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actifs et de passifs, et selon les taux de change moyens au cours de la période pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises sont inscrits aux autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans l'état du résultat global.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Actif/passif	Classement	Mesure
Encaisse	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Contrepartie conditionnelle	–	Juste valeur
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Créances clients

Les créances clients sont initialement évaluées à leur juste valeur, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des créances clients individuelles sont radiées lorsque la direction estime qu'elles ne peuvent être recouvrées. La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse de l'âge des débiteurs, de l'expérience passée, des risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et 75 % du coût, respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication d'équipements de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparations, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais d'entretien sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Bâtiments et composantes	5 à 40 ans
Matériel de forage	5 à 10 ans
Véhicules	5 ans
Autres	3 à 10 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins auxquelles elles sont destinées.

Goodwill

Le goodwill découle initialement d'une acquisition d'entreprise. Il est évalué et comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % de la participation dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, le goodwill attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

Relation client	36 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Dépréciation des actifs non courants

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de cession, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non courants ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être reprise dans l'état du résultat jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et pourra être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés, dès la date de prise d'effet du contrat de location, en tant que (i) contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que (ii) contrats de location simple pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location simple.

Les paiements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est différé et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la direction prend en considération les données les plus fiables et celles disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2013, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupement d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier. Tout changement d'estimation lors de la comptabilisation initiale aurait une incidence sur la mesure du goodwill.

Dépréciation des actifs non courants

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa valeur recouvrable. La Société révisé sur une base régulière l'évaluation de la dépréciation de ses immobilisations corporelles selon les critères définis à la note 3.

Dépréciation estimative du goodwill

Pour déterminer si un goodwill a subi une perte de valeur, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité de chacune des UGT auxquelles a été affecté le goodwill. Le calcul de la valeur d'utilité exige que la direction estime les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de chacune des UGT et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée. Les hypothèses clés requises pour estimer la valeur d'utilité sont le taux de croissance des flux de trésorerie futurs et le taux d'actualisation. Les flux de trésorerie pour chacune des UGT sont déterminés à partir du budget pour l'exercice à venir et les prévisions à long terme préparées par la direction qui couvrent une période de cinq ans. Le budget, qui est approuvé par les membres du conseil d'administration et la direction de la Société sur une base annuelle, et les prévisions à long terme, qui sont préparées par la direction de la Société sur une base annuelle, sont les sources premières pour l'estimation de la valeur d'utilité. Les valeurs assignées à ces hypothèses clés reflètent l'expérience passée et concordent avec des sources d'informations externes (voir note 9).

Impôt sur le résultat exigible

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à travers le monde. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles, en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque (i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand (ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat dans la période où la réévaluation a lieu.

Contreparties conditionnelles

La direction a estimé la juste valeur des contreparties conditionnelles en se basant sur les résultats et le budget des filiales. Toutefois, le montant réel des contreparties conditionnelles peut varier en raison de changements imprévus dans les activités des filiales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

Monnaie fonctionnelle

La Société a exercé son jugement dans la détermination de la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Le choix de la monnaie fonctionnelle a été basé sur la devise qui a la plus grande influence sur les prix de vente, la rémunération de la main-d'œuvre, le coût des matières et tout autre coût relatif aux services offerts.

5. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les nouvelles normes comptables suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc, et une partie d'IAS 27, États financiers individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère. IFRS 10 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. IFRS 12 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des IFRS. IFRS 13 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 7 – Instruments financiers – Informations à fournir et IAS 32 – Instruments financiers – Présentation

IFRS 7 et IAS 32 ont été modifiées pour inclure des obligations d'information qualitative et quantitative relativement aux montants bruts et nets comptabilisés dans les états financiers qui, a) font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière et, b) sont assujettis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou un accord similaire, même s'ils ne font pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. IFRS 7 et IAS 32 modifiées sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et du 1^{er} janvier 2014, respectivement, et les informations à fournir doivent être présentées rétrospectivement.

IAS 19 – Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 modifiée est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IAS 27 – États financiers individuels, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IAS 27 et IAS 28 ont été modifiées et renommées pour qu'elles soient cohérentes avec la publication d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12. IAS 27 et IAS 28 modifiées sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise si l'entité adopte également par anticipation IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

L'International Accounting Standards Board a publié la série de modifications aux IFRS qui suit :

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée d'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et aux informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Ces modifications sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée est permise.

6. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état du résultat comme suit :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Coût des produits tirés de contrats	9 874	8 544
Frais généraux et administratifs	2 875	2 932
Total de la dotation aux amortissements	12 749	11 476

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les autres charges (produits), les charges financières et la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Amortissements	12 749	11 476
Charges au titre des avantages du personnel	52 986	68 097
Coût des stocks	25 485	31 661
Autres charges	39 788	28 440
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des autres charges (produits), des charges financières et de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	131 008	139 674

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

7. STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Pièces de rechange, montant brut	11 094	10 651
Fournitures, montant brut	26 493	30 301
Autre	1 164	1 084
	38 751	42 036

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les têtes de foreuses. Les pièces de rechange sont comptabilisées en charges au moment où les pièces sont utilisées. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage. Les fournitures sont comptabilisées en charges au moment de leur livraison sur les sites de forage.

Le coût des stocks, qui a été passé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
	25 485	31 661

Au cours de l'exercice, aucune réduction importante de la valeur des stocks n'a été constatée en raison d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune réduction de valeur constatée dans un exercice antérieur n'a fait l'objet d'une reprise.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité des stocks.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par exercice :

Coût	Terrains \$	Bâtiments et composantes \$	Matériel de forage \$	Véhicules \$	Autres \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2012	512	9 762	57 202	14 591	2 808	84 875
Acquisitions	–	85	6 887	1 949	360	9 281
Dispositions	–	–	(2 256)	(1 316)	–	(3 572)
Effet des variations des taux de change	–	–	3	3	–	6
Solde au 30 juin 2013	512	9 847	61 836	15 227	3 168	90 590
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juillet 2012	–	752	21 170	5 865	1 208	28 995
Amortissement	–	577	7 562	2 359	356	10 854
Dispositions	–	–	(1 973)	(1 015)	–	(2 988)
Solde au 30 juin 2013	–	1 329	26 759	7 209	1 564	36 861

Coût	Terrains \$	Bâtiments et composantes \$	Matériel de forage \$	Véhicules \$	Autres \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	729	8 667	42 230	10 985	1 915	64 526
Acquisitions	1	613	13 147	3 803	813	18 377
Dispositions	(293)	(75)	(2 441)	(429)	(3)	(3 241)
Acquisitions d'entreprises (note 2)	75	557	4 290	235	83	5 240
Effet des variations des taux de change	-	-	(24)	(3)	-	(27)
Solde au 30 juin 2012	512	9 762	57 202	14 591	2 808	84 875
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	-	224	16 158	4 067	854	21 303
Amortissement	-	549	6 434	2 075	354	9 412
Dispositions	-	(21)	(1 434)	(279)	-	(1 734)
Effet des variations des taux de change	-	-	12	2	-	14
Solde au 30 juin 2012	-	752	21 170	5 865	1 208	28 995
Valeur comptable nette :						
Au 30 juin 2012	512	9 010	36 032	8 726	1 600	55 880
Au 30 juin 2013	512	8 518	35 077	8 018	1 604	53 729

La perte sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 187 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 (un gain de 168 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2012) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

9. GOODWILL

Le tableau suivant présente un rapprochement du montant du goodwill de la Société :

	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	22 715
Acquisition d'entreprise (note 2)	4 056
Solde au 30 juin 2012	26 771
Dépréciation du goodwill	(26 771)
Solde au 30 juin 2013	-

Dépréciation du goodwill

La Société a effectué son test annuel de dépréciation du goodwill. En raison de la faiblesse du marché, une dépréciation du goodwill d'un montant de 18 930 \$ pour l'UGT du Canada et une dépréciation du goodwill d'un montant de 7 841 \$ pour l'UGT International ont été comptabilisées. La valeur recouvrable pour le test de dépréciation a été évaluée selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

Goodwill acquis

Un goodwill a découlé des acquisitions d'entreprises parce que le montant total de la contrepartie excédait la juste valeur des actifs nets acquis. De plus, la contrepartie payée pour l'acquisition des entreprises incluait les avantages économiques attendus relatifs aux synergies présumées, à la croissance des produits et au développement de marchés futurs, ainsi que les économies possibles de la combinaison de la main-d'oeuvre de la Société avec celle de la société acquise. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill, car ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Allocation du goodwill aux UGT

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, le goodwill a été affecté aux UGT suivantes, soit les unités qui devraient bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises qui ont entraîné un goodwill :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Canada	-	18 930
International	-	7 841
	-	26 771

Canada

La valeur recouvrable de l'UGT canadienne a été déterminée avec un calcul de valeur d'utilité, qui utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers et des prévisions futures approuvées par la direction, couvrant une période de cinq ans et affichant un taux d'actualisation avant impôt de 17,8 % par année (15,8 % par année en 2012). Les flux de trésorerie au-delà de cette période ont été extrapolés à partir d'un taux de croissance constant de 2 % par année. La direction estime que tout changement possible et raisonnable dans les hypothèses clés sur lesquelles la valeur recouvrable est fondée n'entraînerait pas une valeur comptable totale supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT.

International

La valeur recouvrable de l'UGT internationale a été déterminée avec un calcul de valeur d'utilité, qui utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers et des prévisions futures approuvées par la direction, couvrant une période de cinq ans et affichant un taux d'actualisation avant impôt de 21 % par année (24,4 % par année en 2012). Les flux de trésorerie au-delà de cette période ont été extrapolés à partir d'un taux de croissance constant de 2 % par année. La direction estime que tout changement possible et raisonnable dans les hypothèses clés sur lesquelles la valeur recouvrable est fondée n'entraînerait pas une valeur comptable totale supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT.

Hypothèses clés

Les hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur d'utilité des UGT canadienne et internationale sont les suivantes :

Coûts opérationnels et dépenses d'investissement

Les coûts opérationnels et les dépenses d'investissement sont fondés sur des prévisions internes de gestion. Les hypothèses de coûts intègrent l'expérience et l'expertise de la direction, les coûts opérationnels actuels, la nature et l'emplacement des sites opérationnels et le risque associé avec les différentes activités opérationnelles. Les dépenses d'investissement futures sont basées sur la meilleure estimation de la direction des besoins de capital futurs de la Société. Toutes les dépenses d'investissement engagées et prévues qui ont été ajustées pour l'estimation des coûts futurs sont comprises dans les flux de trésorerie projetés.

Marge brute

Les principales hypothèses de la direction comprennent une marge brute, qui a été déterminée en fonction des résultats antérieurs de la Société sur le marché. La direction s'attend à ce que la marge brute reste dans une fourchette fidèle aux résultats historiques obtenus.

Taux d'actualisation

Des ajustements aux taux utilisés sont faits pour les risques qui ne sont pas reflétés dans les flux de trésorerie sous-jacents. Ces taux sont basés sur le coût moyen pondéré du capital pour un groupe de sociétés minières similaires à la Société et ont été calculés sur la base des estimations de la direction.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations du solde des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Relation client	Amortissement		Total \$
	Coût \$	cumulé \$	
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	16 964	(14 283)	2 681
Acquisitions d'entreprises (note 2)	1 050	–	1 050
Amortissement	–	(1 174)	(1 174)
Solde au 30 juin 2012	18 014	(15 457)	2 557
Amortissement	–	(1 189)	(1 189)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	–	(1 368)	(1 368)
Élimination du coût des immobilisations incorporelles complètement amorties et dépréciées	(18 014)	18 014	–
Solde au 30 juin 2013	–	–	–

Développement de technologies de forage	Amortissement		Total \$
	Coût \$	cumulé \$	
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	2 912	–	2 912
Amortissement	–	(582)	(582)
Solde au 30 juin 2012	2 912	(582)	2 330
Amortissement	–	(582)	(582)
Solde au 30 juin 2013	2 912	(1 164)	1 748

Accord de non-concurrence	Amortissement		Total \$
	Coût \$	cumulé \$	
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	2 480	(1 987)	493
Amortissement	–	(308)	(308)
Solde au 30 juin 2012	2 480	(2 295)	185
Amortissement	–	(124)	(124)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	–	(61)	(61)
Élimination du coût des immobilisations incorporelles complètement amorties et dépréciées	(2 480)	2 480	–
Solde au 30 juin 2013	–	–	–

En raison de la faiblesse du marché, une dépréciation de 1 368 \$ au niveau de la relation client et une dépréciation de 61 \$ au niveau de l'accord de non-concurrence ont été comptabilisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

11. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 40 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, taux effectif de 3,5 % au 30 juin 2013, échéant en mai 2015, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs (a) (b)	14 355	25 590
Emprunts, portant intérêt à des taux variant de 0 % à 1,5 %, remboursables par versements mensuels de 31 \$, échéant en septembre 2014, garantis par certains véhicules dont la valeur comptable nette était de 912 \$ au 30 juin 2013 et de 1 183 \$ au 30 juin 2012	404	782
	14 759	26 372
Tranche à court terme	(338)	(401)
	14 421	25 971

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,5 % et 1,50 %. Selon certaines conditions, la facilité de crédit peut être augmentée d'un montant de 20 millions de dollars jusqu'à un montant maximal autorisé de 60 millions de dollars.

(b) Un montant non amorti de 144 \$ (210 \$ au 30 juin 2012) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 12).

Au 30 juin 2013, le taux préférentiel était de 3 % (3 % au 30 juin 2012).

Les versements de capital requis au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2014	338
2015	14 565

12 GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Dette à long terme	14 759	26 372
Capital-actions	54 411	54 411
Réserve - Instrument de capitaux propres	4 480	3 524
Résultats non distribués	31 327	57 797
Encaisse	(1 507)	(1 959)
	103 470	140 145

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012, la Société était, et continue d'être en conformité avec ces clauses restrictives et toutes les autres conditions qui lui sont imposées par ses ententes de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

13. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2013		30 juin 2012	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	33 276 519	54 411	33 048 937	53 406
Actions émises :				
Dans le cadre des acquisitions d'entreprises (a)	-	-	217 082	989
Options sur actions exercées	-	-	10 500	16
Solde à la fin de l'exercice	33 276 519	54 411	33 276 519	54 411

(a) Émission d'actions ordinaires :

Le 16 décembre 2011, la Société a émis un total de 217 082 actions ordinaires pour un montant total de 989 \$, au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc. (voir note 2).

Résultat (perte) par action

Le résultat dilué (la perte diluée) par action ordinaire a été calculé en divisant le résultat net (perte nette) par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	30 juin 2013	30 juin 2012
	\$	\$
Résultat (perte) par action de base		
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(26 470)	10 360
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 175 208
Résultat (perte) par action de base	(0,80)	0,31

	30 juin 2013	30 juin 2012
	\$	\$
Résultat dilué (perte diluée) par action		
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(26 470)	10 360
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 175 208
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	-	955 726
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	34 130 934
Résultat dilué (perte diluée) par action	(0,80)	0,30

Le calcul du résultat dilué (perte diluée) par action pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 exclut l'effet de 2 178 500 options (972 000 pour l'exercice terminé le 30 juin 2012), car ces options sont antidilutives.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers qualifiés de la Société.

En juin 2008, les modalités d'acquisition des droits et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, à un taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, à un taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également, le 26 juin 2008, la Société a établi un nouveau régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises aux termes du nouveau régime d'options sur actions ou réservées aux fins d'émission lors de l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions de 2008 ne pourra excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation compte tenu du placement du 26 juin 2008 moins le nombre d'options émises aux termes du régime d'options antérieur. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions de 2008 et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviennent acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 10 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	30 juin 2013		30 juin 2012	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 623 000	3,25	2 333 500	2,94
Attribuées au cours de l'exercice	550 000	2,28	300 000	5,60
Exercées au cours de l'exercice	–	–	(10 500)	1,00
En circulation à la fin de l'exercice	3 173 000	3,08	2 623 000	3,25
Exercables à la fin de l'exercice	2 044 000	2,66	1 726 000	2,29

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2013 :

Prix d'exercice \$	En circulation au 30 juin 2013	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercables au 30 juin 2013	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00–1,50	1 033 000	3,62	1,02	1 033 000	1,02
2,00–2,50	550 000	6,38	2,28	–	0,00
4,00	925 000	5,44	4,00	805 000	4,00
5,60–6,02	665 000	4,85	5,67	206 000	5,69
	3 173 000			2 044 000	

La Société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en novembre 2012	Attribuées en février 2011
Taux d'intérêt sans risque	1,27 %	2,07 %
Durée de vie prévue (années)	7	5
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	75,73 %	70,06 %
Rendement attendu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	1,39 \$	3,76 \$

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	956	1 009

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat (recouvré) se présente comme suit :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Impôt exigible		
Exercice considéré	1 061	4 713
Ajustements relatifs à l'exercice antérieur	200	(3)
	1 261	4 710
Impôt différé		
Exercice considéré	(1 575)	(11)
Ajustements relatifs à l'exercice antérieur	(149)	-
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	96	23
	(1 628)	12
	(367)	4 722

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,52 % en 2013 et à 27,27 % en 2012. Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités. La diminution du taux d'imposition est principalement attribuable à la réduction du taux d'impôt fédéral sur le résultat de 16,50 % ayant pris effet le 1^{er} janvier 2012.

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	(26 837)	15 082
Taux d'imposition prévus par la loi	26,52 %	27,27 %
Impôt sur le résultat (recouvré) selon les taux d'imposition prévus par la loi	(7 117)	4 112
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	10	304
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	253	275
Dépréciation non déductible du goodwill	7 100	-
Renversement non déductible de contreparties conditionnelles	(845)	-
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	96	23
Ajustements liés à l'exercice précédent	50	(3)
Portion non imposable des gains en capital	-	(3)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	86	14
Total de l'impôt sur le résultat (recouvré)	(367)	4 722

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 ^{er} juillet 2012 \$	Constaté à l'état du résultat \$	Autres \$	30 juin 2013 \$
Actifs d'impôt différé :				
Pertes à reporter	–	959	290	1 249
Total des actifs d'impôt différé	–	959	290	1 249
Passifs d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	2 019	157	–	2 176
Immobilisations incorporelles	1 466	(826)	(209)	431
Total des passifs d'impôt différé	3 485	(669)	(209)	2 607
Passifs d'impôt différé, montant net	3 485	(1 628)	(499)	1 358

	30 juin 2011 \$	Constaté à l'état du résultat \$	Acquisitions d'entreprises (Note 2) \$	30 juin 2012 \$
Actifs d'impôt différé :				
Frais d'émission d'actions	217	(217)	–	–
Total des actifs d'impôt différé	217	(217)	–	–
Passifs d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	1 098	344	577	2 019
Immobilisations incorporelles	1 734	(549)	281	1 466
Total des passifs d'impôt différé	2 832	(205)	858	3 485
Passifs d'impôt différé, montant net	2 615	12	858	3 485

15. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Débiteurs	17 608	2 688
Stocks	3 285	(3 980)
Charges payées d'avance	146	(389)
Créditeurs et charges à payer	(10 434)	(5 889)
	10 605	(7 570)

16. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location simple échéant en 2017 à verser une somme de 339 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021 à verser des loyers minimaux de 1 358 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2014	408
2015	299
2016	208
2017	188
2018	178
Exercices subséquents	416

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 468 \$ (369 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2012). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

17. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Salaires et honoraires	1 102	1 422
Rémunération fondée sur des actions	514	708
	1 616	2 130

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2013, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 1 098 \$ (935 \$ au 30 juin 2012) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 522 \$ (2 195 \$ au 30 juin 2012).

Au 30 juin 2013, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du résultat net et du résultat global d'environ 68 \$ (193 \$ au 30 juin 2012).

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2013, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représente approximativement 35 % des débiteurs (24 % au 30 juin 2012).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Solde au début de l'exercice	308	734
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	1 547	315
Radiation de débiteurs	(406)	(733)
Sommes recouvrées	(210)	(8)
Solde à la fin de l'exercice	1 239	308

Au 30 juin 2013, 37 % (43 % au 30 juin 2012) des créances clients sont classées comme étant des débiteurs courants et 7 % des débiteurs ont subi une baisse de valeur (1 % au 30 juin 2012).

Un client important représentait 26 % des créances clients au 30 juin 2013 (au 30 juin 2012, deux clients importants représentaient 34 % de ces débiteurs).

Un client important représentait 22 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 (un client important représentait 15 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2012).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2013, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 110 \$ (187 \$ au 30 juin 2012).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement semblables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement. La juste valeur des contreparties conditionnelles a été déterminée selon une valeur actualisée.

Hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2013 et 2012, les contreparties conditionnelles, les seuls instruments financiers mesurés à la juste valeur, sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 3, car leur juste valeur a été déterminée en utilisant une valeur actualisée. Il n'y a pas de données observables sur un marché pour ces instruments financiers.

Le tableau suivant présente la variation des contreparties conditionnelles :

	30 juin 2013 \$	30 juin 2012 \$
Solde au début de l'exercice	4 356	2 130
Acquisitions d'entreprises (note 2)	-	2 119
Paiement de contreparties conditionnelles	(400)	-
Renversement de contreparties conditionnelles (note 2)	(3 184)	-
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	324	107
Solde à la fin de l'exercice	1 096	4 356

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 12, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Au 30 juin 2013			
	Total \$	0 à 1 an \$	2 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$
Créditeurs et charges à payer	9 772	9 772	-	-
Contreparties conditionnelles	1 175	375	800	-
Dette à long terme (capital seulement)	14 903	338	14 565	-
	25 850	10 485	15 365	-

	Au 30 juin 2012			
	Total \$	0 à 1 an \$	2 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$
Créditeurs et charges à payer	20 206	20 206	-	-
Contreparties conditionnelles	4 800	1 600	3 200	-
Dette à long terme (capital seulement)	26 582	401	316	25 865
	51 588	22 207	3 516	25 865

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

19. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes, de la marge brute et du résultat net.

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la Société :

	30 juin 2013	30 juin 2012
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	97 643	132 925
International	6 528	21 831
	104 171	154 756
Marge brute		
Canada	16 561	22 482
International	(1 064)	11 180
	15 497	33 662
Frais généraux de la Société	41 014	17 249
Charges financières	1 320	1 331
Impôt sur le résultat (recouvré)	(367)	4 722
	41 967	23 302
Résultat net (perte nette)	(26 470)	10 360
Amortissements		
Canada	8 757	7 577
International	1 117	967
Immobilisations non attribuées et actifs communs	2 875	2 932
	12 749	11 476
	Au 30 juin 2013	Au 30 juin 2012
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	104 187	153 707
International	13 016	16 444
	117 203	170 151
Immobilisations corporelles		
Canada	48 928	49 939
International	4 801	5 941
	53 729	55 880

DIRECTEURS ET OFFICIERS

Directeurs

Guthrie J. Stewart

Président du conseil d'administration

William N. Gula^{1,2}

Directeur général, Morrison Park Advisors

Patrick Godin^{1,2}

Chef de l'exploitation et membre du conseil d'administration, Société les Diamants Stornoway

Jean-Yves Laliberté^{1,2}

Chef des finances, Ressources Cartier Inc.

Edmund Stuart^{1,2*}

Président, Brannach Services Inc.

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif, Forage Orbit Garant inc.

Eric Alexandre

Président et chef de la direction, Forage Orbit Garant inc.

¹ Membre du comité d'audit.

² Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération.

* Indique le président d'un comité.

Officiers

Eric Alexandre

Président et chef de la direction

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif

Alain Laplante

Vice-président et chef de la direction financière

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Téléphone : 1-866-824-2707
Télécopieur : 1-819-824-2195

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie CST
C.P. 1
320 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5H 4A6
Téléphone : 1-800-387-0825

Inscription en bourse

Bourse de Toronto
Symbole : OGD

Actions ordinaires en circulation

33 276 519 (au 30 juin 2013)

Responsable des affaires juridiques

Goodmans LLP
Gowlings Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L./LLP

Vérificateurs

Deloitte s.e.n.c.r.l.

Relations avec les investisseurs

alain.laplante@orbitgarant.com

Site web

www.orbitgarant.com

Assemblée annuelle

Orbit Garant tiendra son assemblée annuelle et spéciale des actionnaires le mercredi 27 novembre, 2013 à Montréal au Marriott Château Champlain
1 Place du Canada – Salon Maisonneuve D, 36^e étage
L'assemblée débutera à 10 heures (HE).

A worker wearing a hard hat, safety glasses, and a dark jacket with reflective stripes is working on a structure. The worker is holding a long, vertical pole or pipe. The background shows a dense forest of evergreen trees. The entire image has a warm, sepia-toned overlay.

Venez nous rendre visite à
www.orbitgarant.com



Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette

Val-d'Or (Québec)

J9P 6Y6

Téléphone : 1-866-824-2707

Télécopieur : 1-819-824-2195

www.orbitgarant.com